
RAPPORT GLOBAL QUALITÉ

des
Services de psychologie
et d'orientation scolaires des lycées
et du
Centre de psychologie
et d'orientation scolaires

2015/2016





Les collaborateurs des Services de psychologie et d'orientation scolaires des lycées (SPOS) et du Centre de psychologie et d'orientation scolaires (CPOS) sont par nature des praticiens réflexifs, habitués à questionner leurs pratiques professionnelles et leurs choix méthodologiques. Cette capacité à la remise en question s'avère une compétence précieuse en ces temps de réformes éducatives profondes.

Illustration réalisée par [yo.ographics](#)

RAPPORT GLOBAL QUALITÉ

des

Services de psychologie et d'orientation scolaires des lycées et du Centre de psychologie et d'orientation scolaires

2015/2016



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Centre de psychologie
et d'orientation scolaires



CONTENU

LISTE DES RAPPORTS REÇUS POUR 2015-2016	5
QU'EST-CE QUE LE RAPPORT QUALITE GLOBAL ?	6
2015-2016 : CONTINUITE ET RUPTURE ?	8
LES NEUF DOMAINES D'ACTIVITE	
1. Consultation et accompagnement	10
2. Prévention	13
3. Orientation	17
4. Collaborations externes	21
5. Participation au développement de l'école 19	24
6. Développement de la qualité des services SPOS - CPOS	27
7. Communication (interne et externe au lycée)	29
8. Administration	32
9. Domaine social – précarité des jeunes et autres défis sociétaux	34
2016 - 2017 : VERS UNE APPROCHE SCOLAIRE GLOBALE	36
ANNEXE	37
LISTE DES ABRÉVIATIONS	42

LISTE DES RAPPORTS REÇUS POUR 2015-2016

Ont contribué à ce rapport qualité global, en rédigeant un rapport qualité SPOS 2015/16, les collègues du Centre de psychologie et d'orientation scolaires, désigné ci-après par le **CPOS** et ceux des équipes des Services de psychologie et d'orientation scolaires, ci-après désignés par les **SPOS** des lycées sui-

1. AL – Lycée Athénée de Luxembourg
2. LAM – Lycée Arts et Métiers
3. LAM – Lycée Arts et Métiers (site Dommeldange) – ancien UELL
4. LAML – Lycée Aline Mayrisch Luxembourg
5. LBV – Lycée Bel-Val
6. LCD – Lycée Classique de Diekirch
7. LCE – Lycée Classique Echternach
8. LEM – Lycée Ermesinde Miersch
9. LGL – Lycée de Garçons Luxembourg
10. LHCE – Lycée Hubert Clément Esch-sur-Alzette
11. LJBM – Lycée Josy Barthel Mamer
12. LLJ – Lënster Lycée Jonglënster
13. LMRL – Lycée Michel-Rodange Luxembourg
14. LN – Lycée du Nord Wiltz
15. LNB – Lycée Nic-Biever Dudelange
16. LRSL – Lycée Robert-Schuman Luxembourg
17. LTC – Lycée Technique du Centre
18. LTE – Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette
19. LTEtt – Lycée Technique Ettelbruck
20. LTPS – Lycée Techniques pour Professions de Santé
21. NOSL – Nordstad Lycée
22. SLL – Sportlycée Lëtzebuerg
23. SLP – Schengen Lyzeum Perl

QU'EST-CE QUE LE RAPPORT QUALITÉ GLOBAL ?

Une approche qualité issue de l'exigence professionnelle des praticiens

Au-delà de leur pluralité professionnelle, au-delà des différentes méthodes qu'ils utilisent, les professionnels des SPOS et du CPOS ont tenu à mettre en évidence le commun qui caractérise leur pratique. En effet, si chaque praticien conserve une certaine liberté lorsqu'il choisit le type d'intervention qui lui semble le plus adéquat, les collaborateurs des SPOS/CPOS doivent pouvoir s'entendre sur l'apport que le jeune tirera de la prestation, qu'il s'agisse d'un projet, d'un conseil, d'une information, d'une animation de groupe ou d'un travail thérapeutique.

C'est ainsi qu'il y a plus d'une dizaine d'années, les activités des SPOS et du CPOS ont été structurées en plusieurs domaines d'activité. Ajustés au fil de l'expérience, ils sont actuellement neuf :

1. Consultation et accompagnement
2. Prévention
3. Orientation
4. Collaborations externes
5. Participation au développement de l'école
6. Développement de la qualité
7. Communication
8. Administration
9. Domaine social

À partir de ce classement et d'un recentrage sur le travail par objectifs, le traditionnel rapport d'activités des SPOS et du CPOS, en tant que description des réalisations annuelles, a progressivement cédé la place à un véritable rapport qualité. Rédigé selon un vade-mecum précis et actualisé selon les besoins, ce document s'est ainsi mué en outil d'auto-évaluation et d'amélioration continue. Les équipes SPOS sont appelées à élaborer chaque année leur rapport individuel. Le comité de lecture et de rédaction, composé de membres des SPOS et du CPOS, lit tous les rapports rendus et en tire un rapport qualité global : globaler Jahresqualitätsbericht ou JQB.

Une démarche homogénéisée

Obtenir un maximum de rapports individuels des SPOS est essentiel à l'analyse du paysage de l'accompagnement psycho-social et de l'orientation. Faciliter le travail des SPOS et du CPOS dans la préparation de leur rapport est donc un souci permanent du comité de lecture et de rédaction. Suite aux suggestions des SPOS et aux réflexions du comité, les consignes pour le rapport 2015 – 2016 ont changé. Il n'est plus demandé aux SPOS et au CPOS de fournir des rapports rédigés sous forme de texte, mais de remplir une grille d'auto-évaluation et de développement des pratiques ainsi que des fiches de conclusions. Grilles et fiches sont synthétisées par le comité dans le rapport qualité global, lequel reflète ainsi les différentes facettes du travail CPOS-SPOS au niveau national. Pour chaque domaine, le rapport qualité global met l'accent sur les tendances, les bonnes pratiques et les recommandations, telles qu'elles ressortent des contributions des SPOS et du CPOS.

Cette nouvelle approche représente un gain de temps important pour les SPOS, facilite le travail de comparaison et de compilation au comité tout en favorisant une analyse approfondie.

La grille d'auto-évaluation s'appuie sur les objectifs généraux du travail du CPOS et des SPOS tels que définis dans la charte de travail, mais aussi sur les pratiques recueillies au fil du temps.

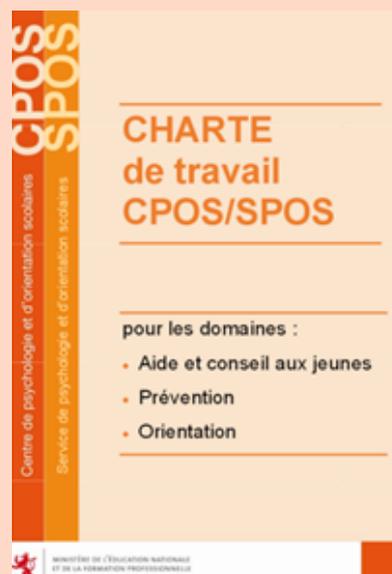
Les changements 2015 - 2016

Comme annoncé lors de la réunion plénière de juillet 2016, la grille d'auto-évaluation a été actualisée (voir en annexe, page 37, précisions et illustration).

Elle comprend les neuf domaines d'activité, chacun se déclinant en dimensions, c'est-à-dire en objectifs se référant à un processus, une méthode, une approche ou un résultat.

Le domaine 9. Précarité et autres défis sociétaux contient désormais également des objectifs.

Les domaines Information et Relations publiques fusionnent en un seul domaine : Communication (interne et externe au lycée).



2015-2016 : CONTINUITÉ ET RUPTURE ?

Les collaborateurs des Services de psychologie et d'orientation scolaires des lycées (SPOS) et du Centre de psychologie et d'orientation scolaires (CPOS) sont par nature des praticiens réflexifs, habitués à questionner leurs pratiques professionnelles et leurs choix méthodologiques. Cette capacité à la remise en question s'avère une compétence précieuse en ces temps de réformes éducatives profondes. Le projet de loi 6787 sur la Maison de l'orientation, déposé à la Chambre des députés en mars 2015¹, réorganise l'orientation scolaire et professionnelle et ce faisant, recentre les missions des SPOS et du CPOS sur le travail psycho-social : les SPOS deviendront des SPAS - Services psycho-sociaux et d'accompagnement scolaires et le CPOS, le CPAS - Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires. La conduite de l'orientation au sein du lycée sera dévolue à une cellule d'orientation chargée de mettre en musique une démarche d'orientation propre ; celle-ci devra toutefois être conforme au **cadre de référence pour l'orientation scolaire et professionnelle**² réalisé depuis mars 2015 dans le contexte d'un projet pilote auquel ont participé 6 lycées, le service de coordination de la Maison de l'orientation (MO), les parties prenantes de la Maison de l'orientation et le SCRIPT.

Dans ce contexte, les travaux préparatoires menés en 2015 - 2016 ont fait apparaître que les SPOS - CPOS, devenus SPAS - CPAS, resteront parties prenantes de l'orientation : ils joueront un rôle clé dans l'élaboration de la nouvelle démarche et la transition vers celle-ci et resteront les interlocuteurs privilégiés pour les dimensions analyse³ et accompagnement⁴ de l'orientation.

10 membres du CPOS et des SPOS participent au groupe de travail rédigeant le **cadre de référence pour l'offre d'accompagnement psycho-social des élèves par les lycées**, tel que prévu par le projet de loi 6787. Ce cadre décrit les orientations d'action générales et les programmes d'activités des services - SPAS. Le groupe de travail a en particulier pris acte de l'importance de la mission de centre de ressources du CPAS ainsi que de la nécessité de décrire les profils des différents professions à l'œuvre dans les SPAS, tout en reconnaissant les différences d'une équipe à une autre.

Dans l'état actuel des travaux, le cadre de référence portera principalement sur :

- la création d'une image (Leitbild) commune au CPAS et aux SPAS ;
- le devenir du jeune au centre des politiques éducatives (plutôt que les enjeux propres à la répartition des tâches des différentes professions du personnel) ;
- la description de l'offre psycho-socio-éducative, des actes communs et des actes spécifiques des différents métiers impliqués ;
- la nécessité de co-construire, de collaborer, de créer des alliances éducatives ;
- le développement professionnel avec la création d'espaces pluridisciplinaires favorisant une pratique réflexive et l'émergence d'approches communes (standards minimums, éthique de travail, méthodologies,...) ;

¹Et voté le 11 mai 2017

²<http://www.men.public.lu/fr/actualites/publications/secondaire/psychologie-orientation/170124-cadre-reference/index.html>

³L'analyse a pour but de clarifier et faciliter l'orientation du jeune. Elle aide à explorer et structurer la problématique (au besoin, en utilisant des outils de diagnostic), ceci en se focalisant sur le centre du questionnement et en définissant les objectifs à atteindre. Il est important d'explorer toutes les ressources disponibles pour clarifier le chemin à prendre, Cadre de référence pour l'orientation scolaire et professionnelle, MENJE, janvier 2017.

⁴Par accompagnement, on entend faire partie d'un processus de développement à moyen ou à long terme, ceci de façon professionnelle en donnant du feedback et en incitant l'individu à se connaître et à se guider soi-même. Ceci implique l'encouragement au développement de nouvelles compétences ainsi que la transmission de ces compétences. Cadre de référence pour l'orientation scolaire et professionnelle, MENJE, janvier 2017.

- l'importance d'établir les moyens d'une communication, coordination et direction efficaces tant au niveau des contenus que des méthodes de travail.

Ces accents stratégiques posés, le cadre de référence restera bien entendu ouvert aux évolutions des politiques éducatives, des théories et de la pratique dans le domaine psycho-social.

2015 -2016 fut donc auréolé de questionnements propres à faire avancer la réflexion, tandis que la vie des lycéens se poursuivait et leur besoin d'aide et d'accompagnement aussi. Rappelons qu'en moyenne, à un instant T, un élève sur trois d'un lycée est en contact avec un SPOS (que ce soit via une intervention individuelle ou de groupe).

Parmi les neuf domaines d'activité des SPOS et du CPOS, l'accompagnement individuel demeure le cœur de métier. En 2015 – 2016, les SPOS et le CPOS ont davantage pris en considération les besoins des publics spécifiques et recouru aux outils à disposition aussi bien pour le diagnostic, que l'intervention et la remédiation. Comme corrélat de la prise en charge spécialisée et multiple, la pratique du case management se répand.

En matière de prévention, plus d'équipes se sont dotées d'un cadre conceptuel. La prévention dite universelle (programmes complets couvrant plusieurs risques tels que Skills-Gruppe) fait son chemin.

Si l'entretien individuel domine encore le volet orientation, la participation des SPOS à la démarche d'orientation concertée du lycée occupe une place croissante dans les activités. L'instauration obligatoire d'une cellule d'orientation dans chaque lycée (projet de loi 6787) intensifiera ce mouvement.

Du côté des collaborations externes, les relations avec les comités des parents et les anciens élèves s'étoffent. Le CPOS est intégré dans la dynamique de la Maison de l'orientation et de ses partenaires.

Les SPOS apportent leur pierre au développement des lycées en s'y intégrant toujours plus, via leur participation à la cellule de développement scolaire, aux groupes de travail, aux projets, aux activités parascolaires et en se rapprochant des enseignants.

Le développement de la qualité s'appuie sur la formation continue, les supervisions et les échanges réguliers et de plus en plus structurés avec les autres acteurs du lycée.

Au rayon communication, l'Intranet SPOS-CPOS a connu des mises à jour utiles ; le Service de la coordination de la MO a préparé le lancement d'une newsletter interne, propice au rapprochement entre les services. Les outils IT attractifs et efficaces sont bien sûr mis à profit, ce qui n'est pas incompatible avec le renforcement de la relation humaine SPOS/élèves, grâce par ex. à un suivi longitudinal en expansion.

Le travail administratif assiste à la systématisation de pratiques qui ont fait leurs preuves (rapport de réunion et de consultation, régularité des réunions d'équipes, etc.).

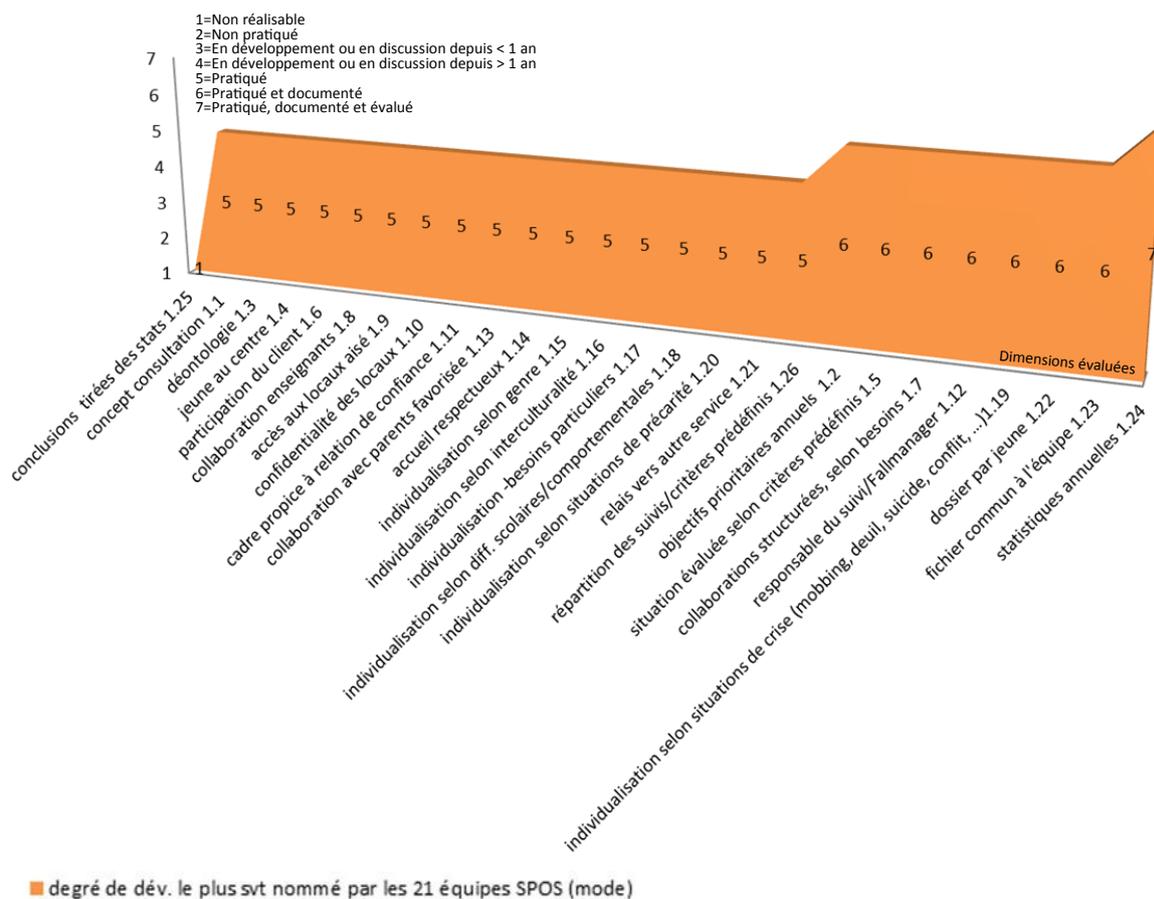
Enfin, une bonne diffusion de l'information, une collaboration organisée avec les services externes compétents, une contribution concrète à la gestion des crises et surtout une attention portée aux jeunes à risques ont caractérisé les interventions dans le domaine social.

Que les SPOS et le CPOS soient remerciés de leur apport aux pages qui suivent : ce travail de rétrospection et de projection constitue une base commune solide, salutaire quand les repères usuels bougent ! Il est aussi un moyen pour les externes de mieux connaître leur travail.

LES NEUF DOMAINES D'ACTIVITÉ

1. CONSULTATION ET ACCOMPAGNEMENT

Tendances



Globalement, la prise en charge individuelle demeure le domaine d'activité des SPOS et du CPOS le mieux développé : toutes les dimensions réalisables et prédéfinies dans la grille d'auto-évaluation sont pratiquées (5), voire pratiquées et documentées (6). Le travail de documentation statistique est réalisé par l'équipe Consultations psychologiques et d'orientation du CPOS (plus loin « équipe Consultations »), ainsi que par un peu moins du tiers des équipes SPOS⁵. Il est donc difficile de mener une analyse nationale sur les types de demandes de consultation et les prestations CPOS/SPOS qui en résultent. Sur la base des données disponibles, on peut toutefois retenir que plus de la moitié des situations concernent des questions personnelles, familiales et/ou relationnelles (consultations psycho-socio-éducatives) et 30 à 40% l'école (apprentissage et orientation).

Par rapport aux années précédentes, on observe une plus grande prise en compte des publics spécifiques : enfants à besoins éducatifs particuliers (diagnostics et suivis des aménagements raisonnables ;

⁵Voir pour le détail les rapports qualité des équipes respectives consultables via le SharePoint Intranet CPOS-SPOS

suivi des élèves des classes mosaïques⁶), élèves en difficultés scolaires, redoublants et/ou à risque de décrochage, nouveaux arrivants.

Les situations qui attirent le plus souvent l'attention impliquent des comportements indisciplinés, des conflits (mobbing, harcèlement, violences) entre pairs ou entre élèves et enseignants (cf. domaine 2 - Prévention). Les prises en charge sont de mieux en mieux outillées, particulièrement lors de la phase diagnostic (utilisation de questionnaires, tests par des personnes formées), mais aussi au cours de l'intervention et de la remédiation (mesures et programmes spécifiques et validés tels que thérapies brèves, thérapies cognitivo-comportementales, techniques pour les traumatismes, l'ADHS⁷ ou les dys⁸, etc.).

Cette approche différenciée selon les situations et les besoins va de pair avec une sensibilité clinique qui valorise les ressources et les facteurs de résilience (renforcement des « stratégies de coping ») de la personne et des systèmes dans lesquels elle évolue.

Ces actions ciblées impliquent un développement des collaborations au sein et à l'extérieur du lycée.

Le domaine Consultation et accompagnement se caractérise par sa pluridisciplinarité (approches sociale, éducative et psychologique) et par le recours à différents courants psychothérapeutiques (approches cognitivo-comportementale, systémique, intégrative, ...) et à des outils et programmes d'intervention adaptés (par ex. pour la gestion de crise, les conduites à risque et autodestructives). Les SPOS et le CPOS sont soucieux de la mise en pratique des connaissances théoriques, laquelle se voit soutenue par la formation continue, les supervisions et intervisions. L'approche case management⁹ est de plus en plus reprise et explorée.

Plus d'un tiers des équipes se dotent de méthodes de documentation et de partage des données (fichier des consultations commun à l'équipe, réunions intra-équipe hebdomadaires, serveur, classeur des demandes, etc.).

Enfin, on note une grande disponibilité des collaborateurs des SPOS et du CPOS, que ce soit pour des permanences en cas d'urgence, des interventions de crise et de façon générale une présence sur le terrain, en dehors du bureau (cf. domaine 4 - Collaborations externes).

Bonnes pratiques

C'est dans le cadre des relations avec les enseignants et les parents que se distinguent particulièrement les bonnes pratiques des SPOS :

- élaboration de matériel d'information sur les thèmes les plus courants à l'intention des parents ;
- contact régulier avec les parents et les enseignants et leur implication accrue dans les entretiens ;
- participation à toutes les réunions de parents d'élèves ;
- séances d'information, de sensibilisation et de formation pour les enseignants sur par ex. Lese-Rechtschreibschwäche (LRS) et l'Aufmerksamkeits-Defizit-Hyperaktivitäts-Störung (ADHS) ;
- invitation des nouveaux enseignants à visiter le SPOS ;
- répartition des classes entre les collaborateurs du SPOS et participation aux réunions pédago-

⁶Les classes mosaïques s'adressent aux élèves en danger de décrochage scolaire pour des raisons diverses (non-respect du règlement interne, absentéisme systématique, démotivation et retrait social, dérangement du cours, échec scolaire, agressions/violence, etc.). Par un appui fondé sur un plan de prise en charge individualisé temporaire de 6 à 12 semaines, la classe mosaïque vise une réinsertion et une resocialisation des élèves dans leur classe initiale ou dans une classe adaptée à leur développement.

⁷Aufmerksamkeits-Defizit-Hyperaktivitäts-Störung

⁸dys : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysphasie, dyspraxie

⁹Le case management inclut la coordination des prestations des services comme élément central du travail des intervenants professionnels.

giques afin de garantir un soutien face aux problématiques présentes ;

- clarification systématique dès le premier entretien avec le jeune sur les informations à partager ou pas avec ses parents et ses professeurs, et cela afin de garder un bon équilibre entre l'exigence de confidentialité et les pratiques collaboratives.

Recommandations

Si la documentation par chaque praticien de ses suivis est désormais une démarche généralisée, un fichier des consultations commun à tous les membres reste encore à mettre en place par plusieurs SPOS.

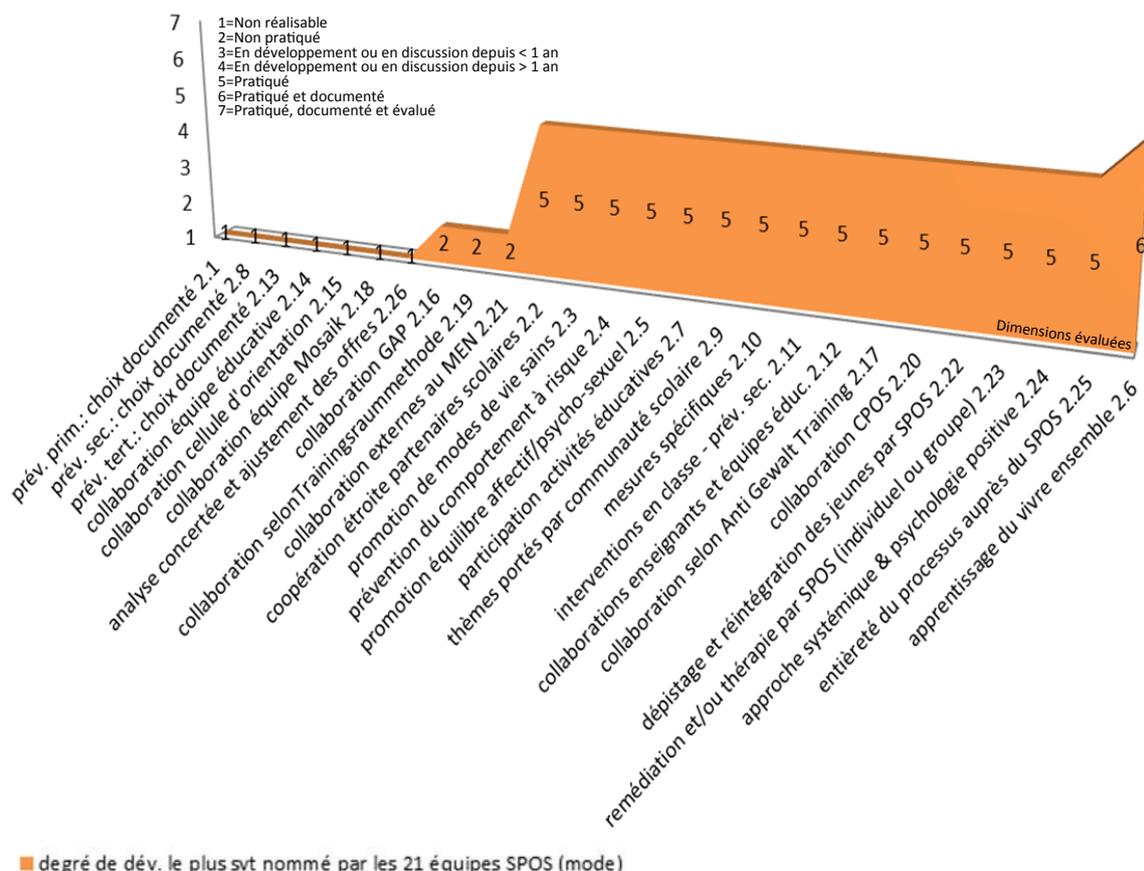
Les améliorations que le CPOS a apportées à son propre fichier commun ainsi que les outils mis en œuvre par certains SPOS pourraient servir à élaborer un outil utilisable par tous les SPOS.

D'ailleurs, le futur cadre de référence des lycées pour l'offre d'accompagnement psycho-social préconise une description quantitative des prestations CPOS/SPOS dans leur ensemble. Or une telle description présuppose bien un dispositif de recueil systématique et standardisé des données (demandes et prestations effectuées) ainsi que l'adoption d'une méthode d'analyse commune.

Un tel outil accroîtra la visibilité des prestations, favorisera la conception de mesures d'aide pertinentes, augmentera leur impact et permettra de mieux définir les besoins en formation continue des équipes. Et cela aussi bien au niveau de chaque SPOS qu'au niveau national.

2. PRÉVENTION

Tendances



N.B. : certains types d'équipe n'existent pas dans un lycée donné, telles par exemple l'équipe Mosaik ou la cellule d'orientation.

La structuration et la description des activités de prévention selon les trois volets primaire, secondaire et tertiaire¹⁰ sont adoptées. Autrement dit, de plus en plus d'équipes se dotent d'un cadre conceptuel pour définir leurs actions en matière de prévention.

Alors que l'offre de consultations constitue un des grands piliers du travail de prévention, le CPOS et les SPOS tendent depuis plusieurs années à diversifier leurs actions afin de mieux répondre aux besoins des jeunes et des lycées. Il s'agit en l'occurrence de l'organisation d'ateliers et d'activités de groupe en vue du développement de compétences (transversales).

¹⁰Prévention primaire : dispositifs adressés à une population globale ; prévention secondaire : dispositifs adressés à des populations à risques ; prévention tertiaire : dispositifs adressés à des jeunes pris dans une dynamique de répétition des difficultés ou des situations de crise.

Du côté de la prévention primaire¹¹, les champs d'intervention portent principalement sur l'éducation sexuelle (classes de 8^e EST et 6^e ES), la prévention du SIDA, les addictions et l'éducation aux médias. Les collaborations externes sont nombreuses (police, Bee Secure, Planning familial, Croix-Rouge, etc.).

Du côté des préventions secondaire et tertiaire, on assiste à une multiplication des mesures spécifiques, correspondant à la prise en compte croissante des besoins de publics cibles clairement identifiés (cf. domaine 1). À préciser que les élèves concernés dans leur vie scolaire quotidienne sont nombreux.

On observe ainsi plus d'offres scolaires, mais aussi plus d'offres psycho-socio-éducatives pour nouveaux arrivants (ACCU, CLIJA...)¹², élèves de 9^e redoublants, du régime préparatoire, des classes IPDM¹³, etc...

Dans ce contexte, la prévention vise prioritairement les thèmes suivants :

- vivre ensemble et se sentir bien à l'école ;
- améliorer le climat de classe ;
- se concentrer, gérer son stress, ses émotions ;
- développer ses compétences sociales, son sens des responsabilités ;
- réussir avec un trouble dys¹⁴, un fonctionnement cognitif différent de la norme.

Au tableau des mesures, on retrouve :

- les classes mosaïques (pour élèves à risque de décrochage scolaire; voir note 6) ;
- Phoenix (programmes d'entraînement anti-agression) ;
- Restart (classes de 9^e pour élèves redoublants) ;
- Time Out (l'élève perturbateur doit se rendre dans une salle dédiée, pour y mener une réflexion approfondie sur son comportement) ;
- Coolness Training (séances d'entraînement afin d'apprendre à rester calme dans des situations stressantes);
- Stay Cool (entraînement se basant sur la pédagogie de la confrontation pour les élèves ayant souvent recours à la violence) ;
- Sozialisatiounsdeeg (journée(s) de team-building pour une classe) ;
- Stop&Go (ateliers aidant les élèves en échec à développer un vrai projet de vie en utilisant des techniques créatives non-verbales) ;
- Plateforme Accrochage Scolaire (programme pilote de trois ans dans deux lycées, basé sur un dépistage systématique, un programme d'accompagnement adapté au jeune, des ateliers psychopédagogiques selon les besoins d'un groupe-classe et des alliances éducatives avec les acteurs concernés) ;
- Potential for Life, projet de prévention du décrochage scolaire chez les plus jeunes, dès 12 ans ;
- Fit4Rules (classe spéciale pour élèves exclus temporairement de leur classe en raison de leur comportement et de leurs difficultés d'apprentissage) ;
- Kommunikation- und Konfliktlösungstraining ;
- Team-building ;

¹¹En général, dans la plupart des activités de prévention primaire le rôle du SPOS se limite à l'invitation des différents services offants les cours, ainsi que la gestion de l'agenda de ces offres.

¹²ACCU : classes d'accueil pour primo-arrivants de 12 – 15 ans, CLIJA : classes d'intégration jeunes adultes de 16 ans, CLIJA + : 17 – 24 ans.

¹³IPDM : Classes Initiation professionnelle divers métiers

¹⁴dys : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysphasie, dyspraxie

- ateliers dys ;
- Marburger Konzentrationstraining (apprentissage de stratégies permettant de mieux canaliser son attention et d'adapter son style de travail) ;
- Schueler h llefen Schueler (cours d'appui donn s par les  l ves du lyc e).

  cette liste s'ajoutent de nombreux projets d' tablissement et interventions ponctuelles durant les heures de tutorat ou lors d'activit s parascolaires par ex.

L'id e d'une pr vention « universelle » couvrant plusieurs risques fait son chemin, comme on l'observe clairement avec l'introduction de programmes tels que Vivre et savoir-vivre (F rderung von Lebens und Pers nlichkeitskompetenzen) ou Skills-Gruppe (concentration, comp tences sociales, gestion du stress, r gulation des  motions).

Les interventions plus anciennes et bien rod es (Roundabout AIDS, Et si c' tait toi ?, Kannabiskoffer, GAP¹⁵,...) se poursuivent.

Le CPOS via sa direction intervient dans la commission des am nagements raisonnables (CAR). En 2015 - 2016, 156 dossiers ont  t  trait s par la CAR.

Bonnes pratiques

Au fil des ann es, les SPOS ont mis en  uvre des mesures innovantes et syst matis  des actions plus traditionnelles ayant fait leurs preuves :

- multiplication des m thodes corporelles et de relaxation (par ex. lors des pauses de midi ou int gr es dans le F rderplan des  l ves de classes mosa iques) ;
- mise en lien explicite de la performance scolaire avec des facteurs psycho-sociaux tels que le climat de classe et r alisation de mesures en cons quence ;
- dialogue renforc  avec les enseignants afin de d celer les besoins de soutien   temps ;
- approche syst matique via certains outils (ex. : questionnaire Wuelbefannen, Klassenklima erfassen und verbessern, questionnaire Klassenklima erfassen und verbessern dans toutes les classes de 7 , Plateforme Accrochage Scolaire - PAS,  tat des lieux pr alable   l'action, etc.) ;
- collaboration avec les directions et les enseignants pour toutes les activit s de pr vention (au sein de la cellule de d veloppement scolaire – CDS ; dans le cadre du projet d' tablissement, des journ es th matiques ; lors des interventions d'externes dans les classes ; dans l' laboration de proc dures du lyc e pour les situations de crises, etc.) ;
- gestion des ressources humaines veillant   une r partition  quilibr e des t ches afin de ne pas surcharger toujours le m me petit nombre de personnes ;
- collaboration avec le service socio- ducatif (SSE) pour les  l ves du r gime pr paratoire et les nouveaux arrivants (classes d'accueil notamment) ;
- collaboration avec les lyc es voisins ;
- choix du th me en d but d'ann e en fonction de la classe, th me alors d clin  au cours d'un programme annuel ;
- pr sentation du concept et/ou du plan annuel de pr vention   l'ensemble de la communaut  scolaire (parents,  l ves et enseignants) ;
- Peer mediation et autres activit s entre pairs ;
- s ances d'information sur le sexting.

¹⁵Groupe d'accompagnement psychologique en cas de crise dans le milieu scolaire

Recommandations

Le choix des thématiques devrait être davantage discuté et porté par toute la communauté scolaire au sein des lycées: il a été scientifiquement prouvé que cette approche favorise la réussite et la durabilité de l'action de prévention.

La documentation et l'évaluation des actions restent à développer et systématiser. Il importe tout particulièrement de savoir dans quelle mesure nous aidons les jeunes à transférer dans leur quotidien les connaissances et compétences acquises.

De même qu'advient-il des interventions des professionnels externes ? Sont-elles intégrées dans la politique globale du lycée ou demeurent-elles isolées ?

La coordination des actions des différents acteurs, tout particulièrement les éducateurs gradués et les enseignants, est une des clés d'une démarche de prévention réussie.

Une réflexion est à mener sur le meilleur moment pour la prévention HIV : 7e ou 5e ES / 9e EST, afin d'éviter les redondances ou les lacunes.

Depuis plusieurs années, les formations continues offertes par le CPOS abordent la prévention face aux médias et aux nouvelles technologies ; le programme Bee Secure y contribue aussi. Ce sujet provoque encore beaucoup d'interrogations et de sentiments d'impuissance sur le terrain, surtout en matière de cyberbullying, phénomène encore moins accessible aux adultes que le mobbing. Pour relever le défi, l'équipe formation continue du CPOS privilégie dans son offre la connaissance et la compréhension de l'univers des adolescents et met en avant la qualité de la relation éducative adulte-adolescent.

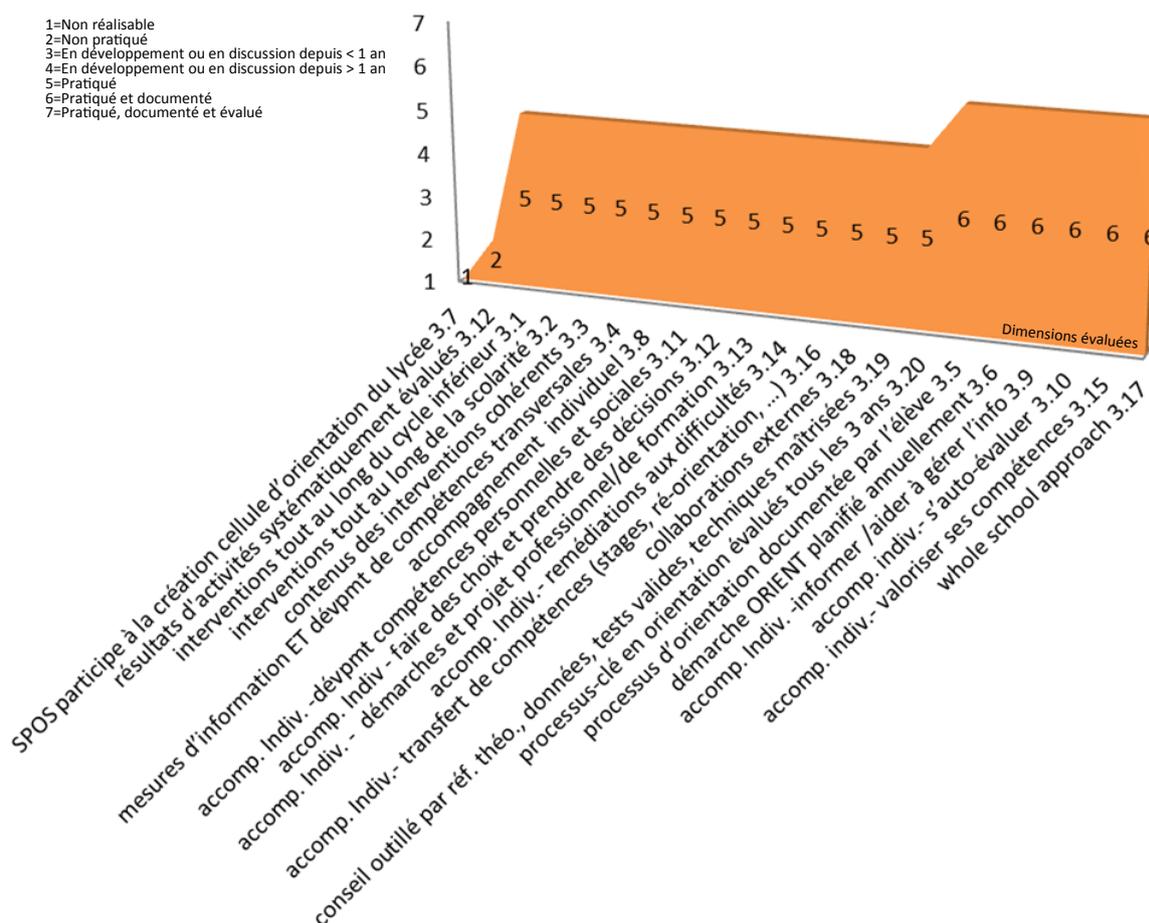
En matière de prévention du décrochage, les mesures d'intervention et de remédiation sont bien présentes. En matière de prévention (primaire), des objectifs tels que repérer les causes profondes des abandons afin de pouvoir apporter les aménagements nécessaires et prendre en charge les élèves en amont restent prioritaires. Le rapport d'évaluation du projet Plateforme Accrochage Scolaire, réalisé par le CEREQ dans le cadre du projet TITA, devrait pouvoir apporter de nouvelles pistes de réflexion.

De manière générale, il est à noter que les domaines d'activité prévention et orientation se rapprochent fortement. En effet, l'action des SPOS en matière de prévention s'attache de plus en plus aux compétences transversales et aux life skills ; parallèlement l'orientation telle que pratiquée par les SPOS se recentre sur les activités proprement psycho-socio-éducatives favorisant l'exploration, l'identification, le développement et le transfert des compétences transversales. Cette évolution a déjà mené à une refonte progressive des deux domaines, dans leur concept et dans l'offre de formation continue du CPOS. Une réflexion reste à mener sur la nécessité de continuer à distinguer ces deux domaines dans les actions psycho-socio-éducatives en milieu scolaire.

3. ORIENTATION

Tendances

- 1=Non réalisable
- 2=Non pratiqué
- 3=En développement ou en discussion depuis < 1 an
- 4=En développement ou en discussion depuis > 1 an
- 5=Pratiqué
- 6=Pratiqué et documenté
- 7=Pratiqué, documenté et évalué



■ degré de dév. le plus svt nommé par les 21 équipes SPOS (mode)

N.B. : les cellules d'orientation.n'exisitaient que dans 6 lycées en 2015/2016.

Deux grands axes de travail continuent à se distinguer, encore plus clairement que les années précédentes.

Le travail de conseil individualisé, en consultation et sur demande du jeune, reste le plus important. Il est fait d'entretiens de plus en plus soutenus par des outils dont la palette s'élargit (Explorama, Explorix, Allgemeiner Interessen-Struktur-Test/Umwelt-Struktur-Test (AIST/UST), Berufs Interessen Test, Zoom2choose, IRMR 3...), et celle des outils en ligne (cf. outils autrichiens tels que le Berufs- et Jugendkompass).

L'orientation prenant une dimension plus globale et institutionnalisée dans les lycées, au moins la moitié des SPOS participent activement à l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche d'orientation concertée et propre à l'établissement. Tous les professionnels sont impliqués : direction, enseignants, SSE,

SPOS. Ainsi les matinées ou journées des professions, aujourd'hui un classique de l'orientation, impliquent-elles tout l'établissement, qu'elles soient organisées pendant ou en dehors des cours.

Cette évolution vaut autant pour le CPOS, qui outre le nombre élevé de consultations d'orientation, contribue conséquemment aux travaux coordonnés d'abord par le SCRIPT/Inno¹⁶, puis par la Maison de l'orientation.

Le CPOS représente la psychologie et l'orientation scolaires au niveau international lors des réunions de l'ELGPN (European Life Long Guidance Policy Network), du réseau Euroguidance et ponctuellement celui du EQAVET (European Quality Assurance in Vocational Education and Training), et du groupe de travail Mobility.

Institutionnalisation et collaboration pluridisciplinaire croissante mènent, sans surprise, à un travail davantage transparent, planifié et mieux réparti. Concrètement, l'habitude de réaliser un planning annuel des activités d'orientation des SPOS se répand très largement.

Quant au travail en réseau, les équipes citent en particulier la collaboration avec l'Action locale pour jeunes (ALJ) pour l'orientation des élèves de 9e et une contribution active à l'élaboration de l'avis d'orientation lors des conseils de classe des années charnières.

Bonnes pratiques

Les SPOS ont recours à des procédures et méthodes très diversifiées, selon le public et les objectifs visés :

- test d'intérêt systématique dans certaines classes (ex. : Allgemeiner Interessen-Struktur-Test - AIST en 8e) ;
- activités spécifiques pour redoublants de 9e (ex. : ExploDe) ;
- activités entre pairs ;
- activités avec d'anciens élèves ;
- collaboration étroite avec des enseignants assurant un rôle spécifique (enseignants des classes de 1ère et 2e visées par les séances d'information sur les choix et inscriptions universitaires; régents des classes de 4e assurant un suivi personnalisé ; enseignants des classes de 11e pour l'encadrement des stages obligatoires) ;
- élargissement des activités d'orientation aux cycles moyen et supérieur ;
- travail en réseau particulièrement intense dans le Nord : liens étroits entre les différents lycées, relations continues avec le patronat local, les écoles fondamentales et youth4work¹⁷ ;
- poursuite de la mise en œuvre d'une pratique outillée : création d'une boîte à outils pour les activités de groupe et individuelles, utilisation et exploration de tests et questionnaires les plus adaptés possibles, élaboration de portfolios sur mesure pour un niveau scolaire, utilisation de modèles pour les documents de stage, création et mise à jour de documents de communication (à destination des parents, jeunes, enseignants), utilisation de techniques d'entretien spécifiques, comme le single interaction model¹⁸, création d'interventions très ciblées p.ex. sur le thème de la recherche d'information, sur le processus de prise de décision, sur la motivation à l'action, sur la confiance en soi, recours à un cadre théorique explicite (Education des choix, Berufswahlpass, Profilpass, modèle autrichien ...) ;
- stages, visites en entreprises, Mentoring professionnel pour jeunes (MProj)¹⁹ : courantes à l'en-

¹⁶SCRIPT /Inno : Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques / division de l'innovation

¹⁷<http://youth4work.lu/fr/>

¹⁸Hazel L. Reid, Alison J. Fielding, Routledge, 11 avr. 2007 - 128 pages Providing Support to Young People: A Guide to Interviewing in Helping Relationships

¹⁹http://www.m-proj.lu/lang_lu/index.php

seignement secondaire technique, ces activités sont maintenant également encouragées par certains lycées classiques, qui répondent ainsi aux besoins de leurs élèves de se rapprocher du monde professionnel. Ces activités sont généralement réalisées par les jeunes en dehors de leur temps scolaire ;

- désignation d'un responsable ou référent en orientation par classe, par niveau, voire par élève ;
- identification de besoins en orientation propres à certaines classes (classes mosaïques, du régime préparatoire, classes d'accueil ACCU et CLIJA, classes de 9e redoublants, classes des cours du soir) ;
- lien explicite réalisé par certains SPOS entre les activités d'orientation et celles de prévention du décrochage scolaire ;
- intégration dans quelques lycées des journées des métiers dans un programme pluriannuel (sur un cycle, voire sur tout le parcours scolaire) : elle permet aux élèves de faire le lien avec leurs acquis issus de l'axe « développement de compétences personnelles et sociales ».

De manière générale, prendre un temps de préparation et d'évaluation des activités avec les jeunes est une pratique assez isolée dans le paysage national de l'orientation ; elle concerne surtout les lycées qui se sont déjà dotés d'une démarche en orientation.

Les activités telles que les visites d'entreprise, les interventions par des externes (ex. Jonk Entrepreneur et leur programme Fit for Life), les foires et les stages, qui se multiplient d'ailleurs, existent fréquemment, mais seuls certains SPOS les organisent de manière construite et cohérente.

Recommandations

Présenter concrètement les métiers et le monde de l'emploi en général reste un objectif pertinent. Il s'agit cependant de travailler davantage sur les représentations que sur la stricte transmission de connaissances et d'informations. En effet, les professionnels impliqués dans l'orientation se plaignent souvent du caractère irréaliste des projets des jeunes, de leur difficulté à s'autoévaluer et de leur représentation approximative ou erronée de la vie professionnelle.

L'orientation gagnera en efficacité si elle peut s'inscrire dans une démarche élaborée et documentée et s'appuyer sur des équipes formées, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de nouvelles équipes.

Il faudra également mettre en œuvre le programme national du Girls Day/Boys Day, programme coordonné par le Service d'orientation professionnelle de l'ADEM²⁰.

Se doter d'outils de planification, documentation et évaluation reste nécessaire, comme réfléchir et innover en matière de participation des élèves et des parents dans les différents processus de l'orientation.

L'outil de bilan Talent Check²¹ gagnerait à être exploré.

Si cela s'avère pertinent, davantage d'interventions pourraient être élaborées à destination de populations spécifiques (élèves des classes mosaïques, élèves de 9e redoublants, élèves récemment arrivés au pays des classes CLIJA, etc.)

Dans le cadre de la future loi sur la Maison de l'orientation (n° 6787) et de la cellule d'orientation dont elle rend la création obligatoire dans les lycées, chaque équipe SPOS (appelée à devenir équipe SPAS - service psycho-social et d'accompagnement scolaires) poursuivra ou intensifiera sa collaboration avec

²⁰L'édition 2017 est coordonnée par la Maison de l'orientation <http://www.girls-day.lu/>

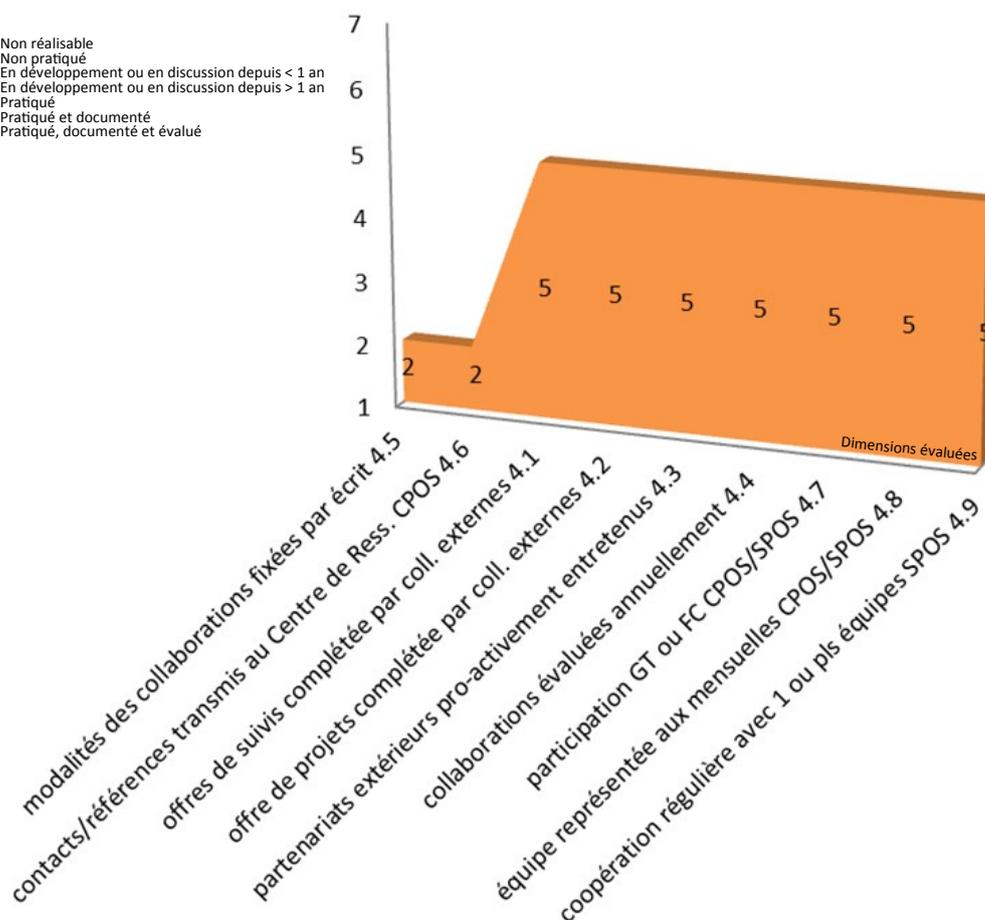
²¹Le « Talent Check » est un outil d'orientation de la Chambre de commerce pour l'orientation des jeunes apprentis et des élèves de 9e. Il présente aux jeunes un bilan de compétences comprenant leurs points forts et faibles pour les aider au cours de leurs projets futurs. Il a également vocation à aider les entreprises dans leur sélection. Des compétences de neuf domaines différents sont évaluées dont la concentration, l'observation, le calcul pratique, les langues ou encore le talent organisationnel. Mais attention ! Le bilan de compétences est à titre purement indicatif et ne doit pas restreindre le jeune. Il existe en français et allemand.

ladite cellule : elle y sera représentée, elle lui transmettra son expertise, favorisera un échange et une analyse continue des pratiques en orientation, facilitera la conception de la démarche d'orientation scolaire et professionnelle désormais elle aussi obligatoire ; elle prendra en charge les mesures propres au volet psycho-socio-éducatif du processus d'orientation, dont en particulier les mesures relatives à la connaissance de soi (mesures de groupe et individuelles).

4. COLLABORATIONS EXTERNES

Tendances

- 1=Non réalisable
- 2=Non pratiqué
- 3=En développement ou en discussion depuis < 1 an
- 4=En développement ou en discussion depuis > 1 an
- 5=Pratiqué
- 6=Pratiqué et documenté
- 7=Pratiqué, documenté et évalué



■ degré de dév. le plus svt nommé par les 21 équipes SPOS (mode)

La collaboration entre SPOS et avec le CPOS est la règle, même en cas de changement de personnel.

Les SPOS disposent de listes des coordonnées des personnes de référence et des principaux collaborateurs externes. Les SPOS prennent part régulièrement aux réunions d'échanges. Souvent ils nomment une personne de référence chargée plus particulièrement des collaborations externes.

Les experts sont invités à présenter leur service et interventions lors des réunions du SPOS et du CPOS. Il s'agit principalement de :

- experts en santé et santé mentale (Psychiatrie juvénile du Kirchberg et pédopsychiatrie du Centre hospitalier de Luxembourg, hôpital de jour, médecins généralistes ...)

- partenaires de projets (Service national de la jeunesse ; Centre de médiation ; Police Grand-Ducal, Impuls²²) ;
- autres services d'aide (Service de détection et d'intervention précoce-SDIP ; Psy jeunes ; Wunnengshellef ; Jugendwunnen ; structure scolaire pour élèves à troubles comportementaux - Itzigerstee ; Structure d'accueil pour jeunes à besoins spécifiques fréquentant des lycées-Sacclly ; office sociaux ; Service central d'assistance sociale - SCAS; Centres médico-sociaux - CMS) ;
- centres d'information (AFP – Solidarité - Famille ; Service de consultation et d'aide psychomotrice - SCAP ; CPOS ; Bee Secure ; Service national de la jeunesse) ;
- acteurs de l'orientation (Maison de l'orientation, Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur - CEDIES ; Berufsinformationszentrum - BIZ ; la cellule d'orientation du lycée; responsables d'entreprises/institutions du monde socio-économique) ;
- autres SPOS.

On observe également une collaboration plus étroite avec les comités des parents d'élèves et les anciens élèves.

Afin de faire connaître leurs activités et les raisons de les consulter, les SPOS actualisent leur page sur les sites Internet des lycées, rencontrent les partenaires externes, participent aux journées Portes ouvertes, aux autres manifestations du lycée, aux réunions des parents d'élèves ; ils se présentent aux élèves et parents d'élèves et souvent diffusent une lettre d'information aux parents des élèves des classes d'orientation.

Le CPOS quant à lui participe aux réunions des partenaires de la Maison de l'orientation, aux réunions intra-ministérielles et aux différents groupes de travail mis en place par les ministères de la Santé, de la Famille, de l'Intégration et de la Grande Région, de l'Égalité des chances et du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire. La collaboration avec l'Université du Luxembourg (unité LUCET) se poursuit pour la mise à jour, la sélection et la validation des outils psychotechniques utilisés dans la procédure d'orientation de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire et secondaire technique.

Bonnes pratiques

Plusieurs SPOS et le CPOS ont collaboré au projet sur l'orientation coordonné par le SCRIPT/Inno (démarche et cellule d'orientation dans les lycées).

Certains SPOS collaborent avec une grande diversité d'externes à l'étranger p.ex. en Sarre: Barmer Ersatzkasse, Bildungsministerium des Saarlandes, BIZ Saarland, Busunternehmen, Deutsches Rotes Kreuz, EDU-Net, Familienzentrum Perl-Mettlach, Förderschule Auf der Wild Brotdorf, Gesundheitsamt etc.

Recommandations

La pratique des collaborations s'est intensifiée ces dernières années. Des améliorations sont possibles sur plusieurs plans.

L'ensemble des SPOS gagnerait à ce que les informations et les bonnes pratiques locales soient toutes transmises au Centre de ressources du CPOS, qui en facilite la diffusion via l'Intranet SPOS-CPOS.

Les collaborations existantes entre SPOS sont à maintenir et entretenir, éventuellement en adaptant les fonctionnements respectifs et idéalement en fixant les modalités de collaboration par écrit. L'échange

²²Le Service Impuls de Solidarité Jeunes a.s.b.l. apporte une aide aux jeunes consommateurs de drogues, à leurs familles et aux institutions concernées.

sur l'encadrement des élèves, par ex. ceux des classes IPDM²³, est particulièrement important, afin de partager les expériences, favoriser la connaissance d'autres pratiques et élaborer des projets communs.

Le travail avec les parents pourrait être systématisé, au minimum pour cerner leurs motivations et attentes.

Le réseau de collaborateurs à l'étranger pourrait s'élargir et les liens se renforcer, via notamment la participation à des foires à l'extérieur du Luxembourg.

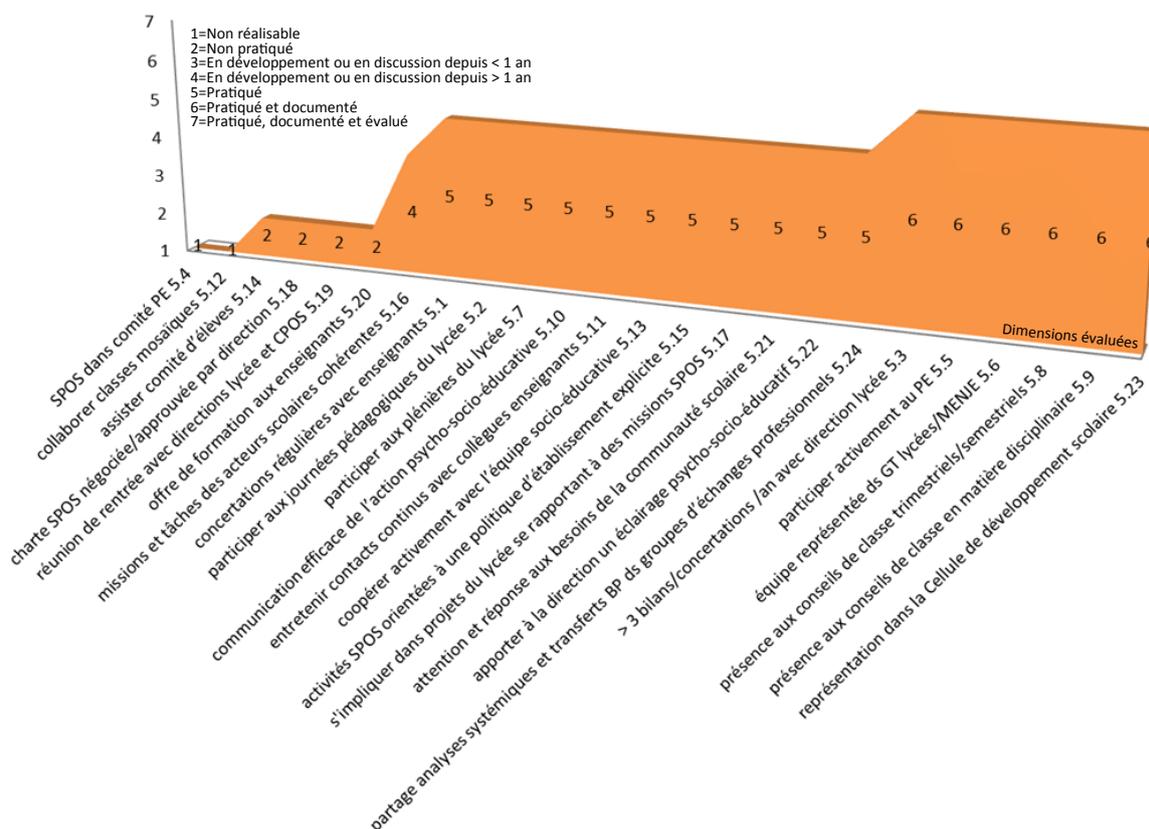
Afin de pouvoir évaluer la collaboration avec les services externes, il serait utile de disposer de statistiques sur les réunions externes, les visites au SPOS, les rendez-vous extérieurs, les heures de préparation, de présence et de transport.

Le CPOS prévoit d'instaurer une collaboration plus étroite avec l'Institut de Formation de l'Éducation nationale - IFEN).

²³Classes Initiation professionnelle divers métiers

5. PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLE

Tendances



■ degré de dév. le plus svnt nommé par les 21 équipes SPOS (mode)

N.B. : les classes Mosaïques n'existent pas dans tous les lycées.

Les SPOS s'évertuent à saisir une vue d'ensemble des besoins de l'ensemble de la communauté scolaire afin d'orienter leurs actions.

Pour ce faire, ils s'intègrent de mieux en mieux dans la vie du lycée que ce soit via leur présence dans la cellule de développement scolaire (CDS) ou leur participation active aux groupes de travail et réunions internes au lycée : GT projet d'établissement, GT Charte scolaire, rencontre avec le comité des élèves, concertations avec les régents, réunions plénières, cellule de crise, conseils de classe trimestriels et semestriels ainsi que conseils de classe en matière disciplinaire, etc.

Ils prennent également part aux projets et aux activités parascolaires (classes mosaïques, projet Harnosch-Hausaufgaben noschreiwien, projet Time Out, CeLebraTers²⁴, Talentshow, Schueler hëllefen Scueler, etc.) et collaborent avec la direction et les autres membres de la communauté scolaire, toujours dans le respect du secret professionnel.

²⁴Événements festifs pour le personnel

Dans certains SPOS, les relations avec les enseignants s'intensifient, via des réunions régulières avec les régents ou la préparation des conseils de classe, par ex.

Dans le cadre de sa mission de développement des pratiques psycho-socio-éducatives en milieu scolaire, le CPOS a organisé six réunions d'information sur des thèmes d'actualité (offre en sciences humaines et sociales à l'Université du Luxembourg, offre du LTPES, médecine scolaire et instruction ministérielle sur l'administration de médicaments, prévention de la radicalisation, procédure dyslexie, cadre de référence pour l'offre d'accompagnement psycho-social des élèves, collaboration avec le SNJ), une importante offre de formation continue²⁵ (séminaires, groupes d'échanges et de concertations pour chaque corps de métier, journées d'études, supervisions et conférences) ; il a tenu à jour les ressources de la bibliothèque et de la testothèque. Les emprunts de la testothèque sont en augmentation comparés à ceux de la bibliothèque.

Pendant l'année scolaire 2015 - 2016, le CPOS a organisé 22 formations qui correspondent à 18,5 journées entières, avec un total de 283 participants. Différentes supervisions ont été offertes avec 36 séances correspondant à 20 journées entières, avec un total de 143 participants aux supervisions. Une Journée d'étude a été organisée avec 77 participants, trois conférences publiques avec 144 participants et un séminaire avec 53 participants.

Bonnes pratiques

La contribution des SPOS au développement des lycées s'appuient sur des interventions diverses, dont certaines particulièrement pertinentes :

- formations continues offertes aux enseignants dans différents domaines psycho-sociaux (par exemple les dys²⁶) ;
- formation pour les nouveaux enseignants/collaborateurs ;
- attribution à chaque classe d'une personne de contact au sein du SPOS ;
- distribution aux enseignants d'une fiche d'information sur les activités courantes du SPOS ;
- questionnaire qualité sur les services offerts par le SPOS remis chaque année aux enseignants/élèves/parents ;
- intervention en tant que médiateur en cas de besoin.

Par ailleurs, 10 membres du CPOS et des SPOS participent activement au groupe de travail finalisant l'élaboration d'un cadre de référence pour l'offre d'accompagnement psycho-social des élèves par les lycées conformément au projet de loi n° 6787 sur l'organisation de la Maison de l'orientation.

Enfin, en sus de son programme annuel de formation continue, l'équipe du CPOS répond à des demandes de formations et d'interventions ponctuelles qui émanent du terrain au fil de l'année scolaire : le Groupe de prévention et de sensibilisation à l'interculturalité (GPS-I) a été très sollicité en 2015-2016, tout particulièrement dans le cadre des classes d'accueil et de l'intégration des jeunes réfugiés ; une formation sur la dyslexie a été élaborée et offerte aux équipes des lycées ; le Groupe d'accompagnement psychologique (GAP) est intervenu en réponses à 8 demandes.

²⁵Pendant l'année scolaire 2015 - 2016, le CPOS a organisé 22 formations qui correspondent à 18,5 journées entières, avec un total de 283 participants. Différentes supervisions ont été offertes avec 36 séances correspondant à 20 journées entières, avec un total de 143 participants aux supervisions. Une Journée d'étude a été organisée avec 77 participants, trois conférences publiques avec 144 participants et un séminaire avec 53 participants.

²⁶dys : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysphasie, dyspraxie

Recommandations

Un renforcement des relations SPOS – direction du lycée profiterait à tous. Ce renforcement peut se concrétiser sous différentes formes :

- concertation SPOS-direction dans la rédaction de la charte du SPOS, à signer formellement par les deux parties ;
- définition claire des missions et tâches des différents acteurs scolaires (direction, enseignant, service socio-éducatif, SPOS) et vérification de leur cohérence ;
- rencontre SPOS-direction à chaque début d'année scolaire afin de dresser le bilan de l'année écoulée et de définir les priorités pour l'année à venir ;
- réunions de bilan régulières.

Il est par ailleurs nécessaire de poursuivre la définition des critères de coopération entre les deux services, SPOS et SSE (service socio-éducatif), ainsi que les complémentarités et les différences dans les domaines professionnels communs.

Certains projets, comme Talents, skills & more (destiné aux élèves à haut-potentiel ou doués de talents exceptionnels), méritent de s'étendre à d'autres lycées.

Afin d'aider les enseignants dans leur enseignement aux élèves à besoins particuliers et faciliter les alliances éducatives interprofessionnelles, l'offre de formation complémentaire pourrait s'élargir.

En s'impliquant dans la cellule de développement scolaire et les groupes de travail du lycée, le SPOS devrait jouer un rôle encore plus actif dans l'élaboration et la mise en œuvre de lignes conductrices communes à toute la communauté scolaire (par ex. attitude face aux drogues, etc.).

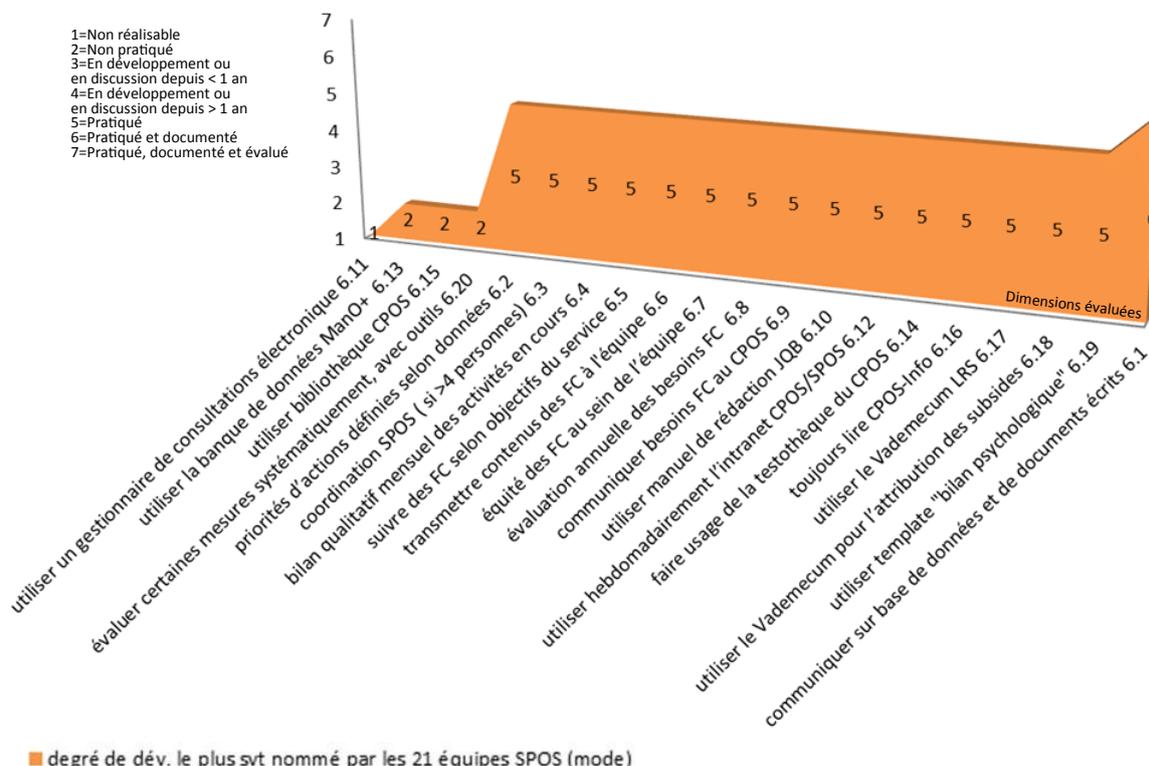
Malheureusement, l'effectif de certains SPOS ne leur permet pas de participer à un grand nombre de groupes de travail.

Le networking et les échanges nationaux et internationaux sont à encourager, car ils permettent de bénéficier à la fois de l'expérience des autres et de leur regard sur ses propres pratiques (cf. domaine 4).

Le contact avec le comité des parents doit se généraliser et se régulariser, car c'est le seul moyen de prendre en compte leurs préoccupations (cf. domaine 4).

6. DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ DES SERVICES SPOS—CPOS

Tendances



Tous les SPOS participent à des formations continues proposées par le CPOS, l'IFEN ou d'autres organes. Les collaborateurs bénéficient de supervisions dans leur champ d'action et/ou en continuité avec les formations.

Le développement professionnel continu s'effectue aussi à travers la participation engagée à des espaces d'échanges et d'analyse des pratiques. Ces rencontres sont internes et externes au lycée : au sein du SPOS, avec les professeurs orienteurs, avec la direction, dans le cadre de la concertation entre assistants sociaux, éducateurs gradués et psychologues, ainsi que dans les réunions mensuelles au CPOS et les réunions régulières de projets.

Les professionnels s'appliquent à approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques par la lecture de manuels et de périodiques spécialisés auxquels s'abonnent les SPOS.

Bonnes pratiques

Nombre de SPOS et le CPOS ont recours à des processus divers visant entre autres à accroître la qualité de leur travail :

- participation régulière à des supervisions individuelles ;
- utilisation des outils mis à disposition par le CPOS (certains SPOS reconnaissent toutefois ne pas utiliser suffisamment les tests psychologiques de la testothèque du CPOS par ex.) ;

Bonnes pratiques

- évaluation des projets et activités au moyen de grilles d'évaluation, de questionnaires et de méthodes d'analyse des pratiques (p.ex. reflecting team) ;
- rédaction à tour de rôle du rapport de réunion hebdomadaire et prise en charge de certaines tâches de coordination régulières ; rôle de coordination partagé entre les différents corps de métiers ;
- formation à l'utilisation d'Office 365 ;
- dossier d'accueil remis aux nouveaux assistants pédagogiques du SPOS afin de promouvoir une intégration rapide et efficace ;
- au niveau du CPOS : poursuite de la pratique mensuelle d'étude de cas et travail de fond sur les alliances éducatives et la collaboration interprofessionnelle, guidés par deux intervenants externes ;
- création d'un répertoire, avec photos, de l'ensemble des collaborateurs CPOS et SPOS.

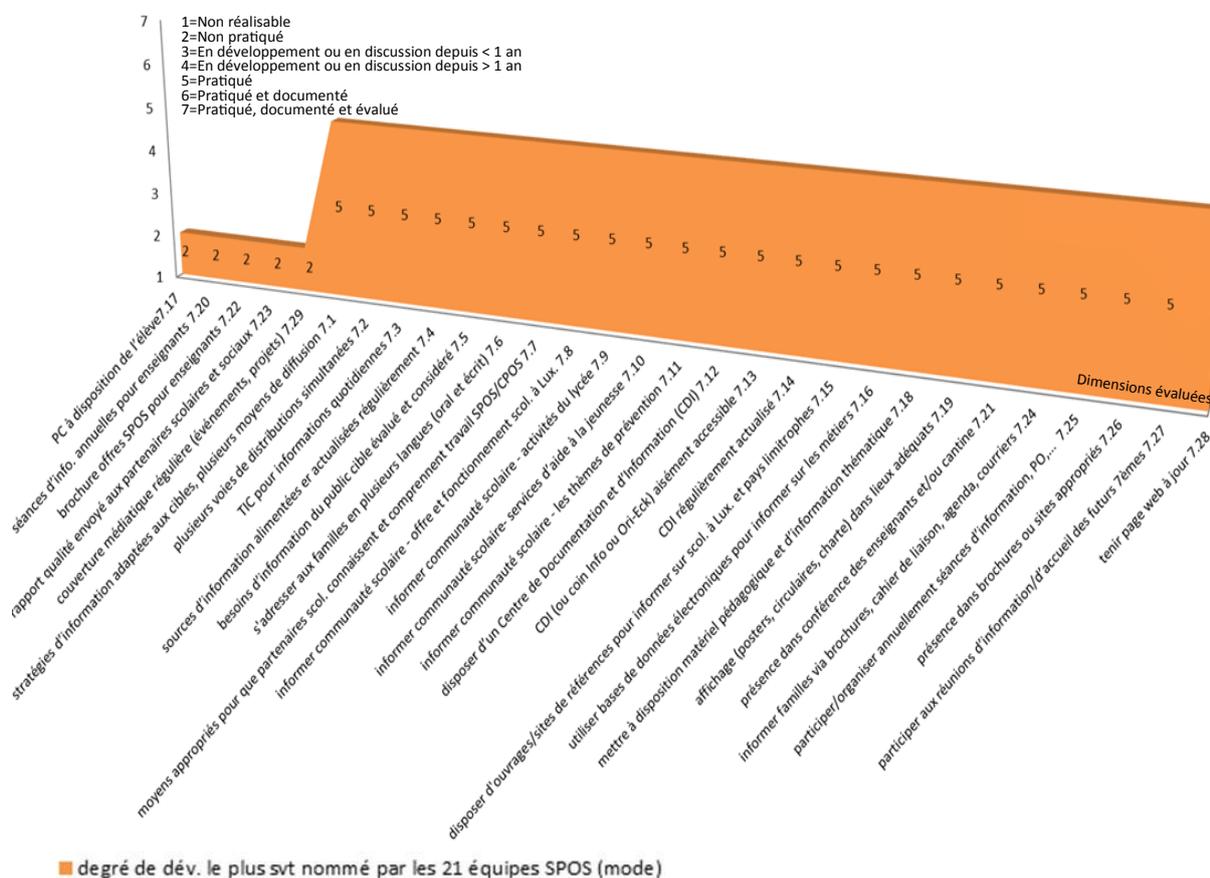
Recommandations

Afin d'approfondir et d'élargir la démarche qualité, il serait judicieux de suivre/intensifier les pistes suivantes au niveau des SPOS ou du CPOS :

- documenter chaque suivi dans le fichier commun (banque de données ou listing simple – papier ou électronique) ;
- évaluer systématiquement mesures/activités/projets et tirer les conclusions des statistiques ;
- recourir davantage au Centre de ressources du CPOS (au-delà des barèmes des subsides, du CPOS Info et des outils pour le passage fondamental-secondaire et secondaire technique) ;
- réunir chaque SPOS avec le CPOS afin de réfléchir ensemble sur la base du rapport qualité ;
- au sein de chaque SPOS, uniformiser (type de format et mise en page) les documents et fiches utilisés, choisir un système et un espace (server interne, OneDrive) de stockage uniformes, créer une plateforme informatique de travail commune à toute l'équipe ;
- installer les bureaux du SPOS à un endroit favorisant l'échange et la coopération avec la direction et les autres services administratifs, service socio-éducatif par exemple ;
- examiner comment valoriser la lecture de périodiques et de littérature spécialisés ;
- s'appuyer sur les statistiques des demandes pour évaluer les ressources et moyens de travail nécessaires et transmettre à la hiérarchie ;
- selon la politique de l'établissement et les missions du service, recruter du personnel supplémentaire afin d'élargir les champs d'action ;
- définir clairement et par écrit les rôles et fonctions de chacun ; discuter ouvertement dans les situations où les champs d'activité se chevauchent ;
- mieux connaître les offres d'aide pour nouveaux arrivants réfugiés en consultant les ressources du CPOS en ligne et en suivant les formations dispensées par le Service de la scolarisation des enfants étrangers ;
- remettre chaque année la grille d'auto-évaluation et de développement des pratiques et les fiches de conclusions remplies par l'équipe.

7. COMMUNICATION (INTERNE ET EXTERNE AU LYCÉE)

Tendances



Au sein du lycée, les SPOS utilisent les différents supports à leur disposition pour faire connaître leur action : dépliants, rubrique dédiée sur le site Internet du lycée, livret d'information distribué en début d'année aux élèves, portes ouvertes, réunions plénières du personnel, séances d'information pour les enseignants, etc.

Globalement, la proximité est forte entre SPOS et élèves, grâce à des contacts personnalisés et un suivi longitudinal.

Les contacts et les relations collaboratives avec les enseignants se multiplient, comme l'indiquent les chapitres précédents. Les mesures d'accueil des nouveaux enseignants sont devenues courantes, par ex. « kaffi-kuch » dans certains lycées.

Les SPOS se font connaître au public externe via les réunions informations, les portes ouvertes, les échanges organisés par le CPOS, les brochures pour les futurs élèves et parents d'élèves, le stand CPOS à la Foire de l'Étudiant, etc.

Tous les moyens traditionnels ou technologiques sont mis à contribution : SmartMailer, écrans interactifs, coin-info, panneaux, sites Internet et Intranet, brochures d'information, posters, rencontres individuelles, présentation aux classes, etc.

La communication passe également par la sensibilisation des parents (via par ex. des soirées d'informa-

tion sur l'adolescence, Bee Secure, boulimie etc.) et la formation continue des enseignants (formation sur Bee Secure, LRS, ADHS²⁷).

Bonnes pratiques

Parmi les instruments de communication auxquels ont recours les SPOS et le CPOS, on peut en retenir un certain nombre particulièrement porteurs :

- recours à des outils IT innovants : SmartMailer, écrans interactifs, etc. ;
- présentation annuelle du SPOS aux nouveaux collègues enseignants ;
- alimentation et actualisation régulière de toutes les sources d'information mises à disposition du public cible : brochures en luxembourgeois et en allemand, page Internet, informations de contact sur le site RESOLUX²⁸, etc. ;
- aménagement d'une petite bibliothèque dans le bureau du SPOS avec livres et documents à emprunter ;
- contact régulier avec le réseau social en cas de suivi commun (p.ex : dès qu'un élève bénéficie d'un aménagement raisonnable octroyé par la CAR, le SPOS et un membre de la direction convoquent le conseil de classe afin d'informer les enseignants des mesures spéciales dont bénéficiera l'élève) ;
- flexibilité des collaborateurs dans l'usage des langues ;
- mis à jour plus régulière depuis 2013 - 2014 de l'Intranet CPOS-SPOS ; en 2015 - 2016, il a été procédé à 46 mises à jour (39 en 2014 - 2015) ; en septembre 2015, une nouvelle rubrique Plateforme d'échanges / Ideenbörse a vu le jour ;
- création par le CPOS de flyers uniformes présentant ses nouvelles offres (groupes et ateliers) ;
- lancement d'une newsletter interne à la Maison de l'orientation sur proposition de son service de coordination ; le département de la communication du CPOS est son point de contact ;
- réunions internes des services de la Maison de l'orientation pour s'informer des offres respectives ;
- présentation de l'équipe CPOS dans la lettre interne Intranews du ministère en juin 2016 ; il est prévu de communiquer régulièrement via ce moyen.

Par ailleurs, le CPOS participe à des événements internationaux et contribue à des publications scientifiques et grand public.

Recommandations

Tous les SPOS devraient prendre part aux portes ouvertes de leur lycée et veiller à créer un coin d'information, visible et accessible (au centre de documentation et d'information - CDI, par ex.).

Afin d'approfondir et consolider la relation SPOS - enseignants, les SPOS pourraient remettre systématiquement aux enseignants une documentation expliquant comment et selon quels principes ils travaillent, et sensibiliser davantage les professeurs concernés et les chefs de départements aux activités de prévention. Les collaborateurs du SPOS gagneraient à davantage de présence en salle des professeurs et au restaurant scolaire. À noter toutefois que cette présence des SPOS n'est pas toujours appréciée.

Des moments pour faire le point avec les acteurs concernés sur les suivis individuels et l'avancement des projets devraient être systématiquement planifiés.

²⁷Lese-Rechtschreibschwäche (LRS) et l'Aufmerksamkeits-Defizit-Hyperaktivitäts-Störung (ADHS)

²⁸Répertoire regroupant la majeure partie des services et institutions du Réseau social au Luxembourg (www.resolux).

Une représentation visuelle des offres du CPOS (chemise de communication) faciliterait l'appréhension des prestations de l'équipe consultations, comme les ateliers pour groupes de jeunes (Du muss nêt, Stressless School, Stop&Go, Stay Cool, ...).

Certaines difficultés dans le fonctionnement de l'Intranet CPOS/SPOS n'ont pu être surmontées en raison du système NPS 5 encore en place. Une demande a été faite au CGIE dans ce cadre : une nouvelle interface et le transfert des documents sont prévus pour la rentrée 2016 - 2017.

En général, il y a peu de couverture média pour les événements du CPOS et encore moins ceux des SPOS: une réflexion serait à mener sur l'opportunité de davantage de présence dans la presse.

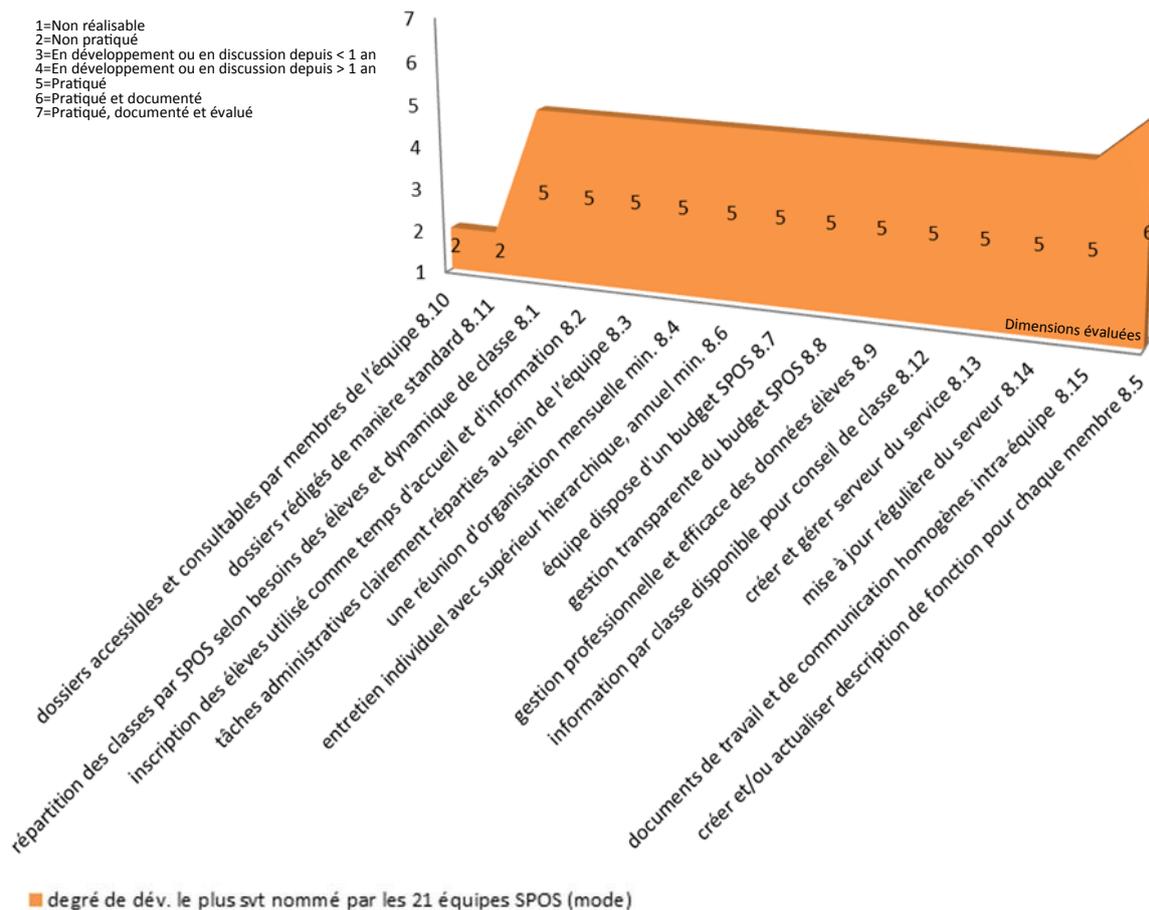
Une réunion de concertation entre les responsables de la communication du CPOS et du service de la communication du ministère est prévue à la rentrée 2016 - 2017, en lien avec les changements légaux modifiant l'appellation et dans une certaine mesure les missions des services CPOS et SPOS.

De nombreuses équipes estiment que leur stratégie de communication et de relations publiques reste à étoffer.

8. ADMINISTRATION

Tendances

- 1=Non réalisable
- 2=Non pratiqué
- 3=En développement ou en discussion depuis < 1 an
- 4=En développement ou en discussion depuis > 1 an
- 5=Pratiqué
- 6=Pratiqué et documenté
- 7=Pratiqué, documenté et évalué



Les réunions d'équipe sont régulières, voire hebdomadaires.

La rédaction des rapports des réunions et des consultations est très répandue et figure comme objectif 2016 - 2017 de ceux qui ne la pratiquent pas encore.

L'échange et le partage d'informations se fait naturellement entre les membres du SPOS.

Les SPOS sont très présents lors de l'accueil et l'inscription des nouveaux élèves : ils y présentent leurs missions, répondent aux éventuelles questions d'orientation ou autres. Lorsqu'ils participent à la répartition des élèves par classe, ils font valoir les aspects propres aux besoins individuels des élèves et à la dynamique et cohésion du groupe-classe.

Dans chaque SPOS, ainsi qu'au CPOS un serveur accessible à tous permet la tenue à jour des fichiers (consultations) et de tous les documents de travail (projets, matériel d'information, administration, ...).

Bonnes pratiques

Le bon fonctionnement administratif repose notamment sur :

- des dossiers individuels et des suivis accessibles à tous les membres du SPOS ou disponibles auprès de la personne de référence ;
- l'organisation efficace des cours d'appui et des études surveillées ;
- un encodage de toutes les actions du SPOS afin de pouvoir en effectuer une analyse statistique pour le rapport qualité ;
- des actions plus nombreuses de communication, de dépistage, de recensement et de suivi pour les élèves ayant besoin d'une aide financière ;
- la mise à jour des listes de suivis et de consultations individuelles.

Recommandations

Le travail administratif pourrait se rationaliser davantage.

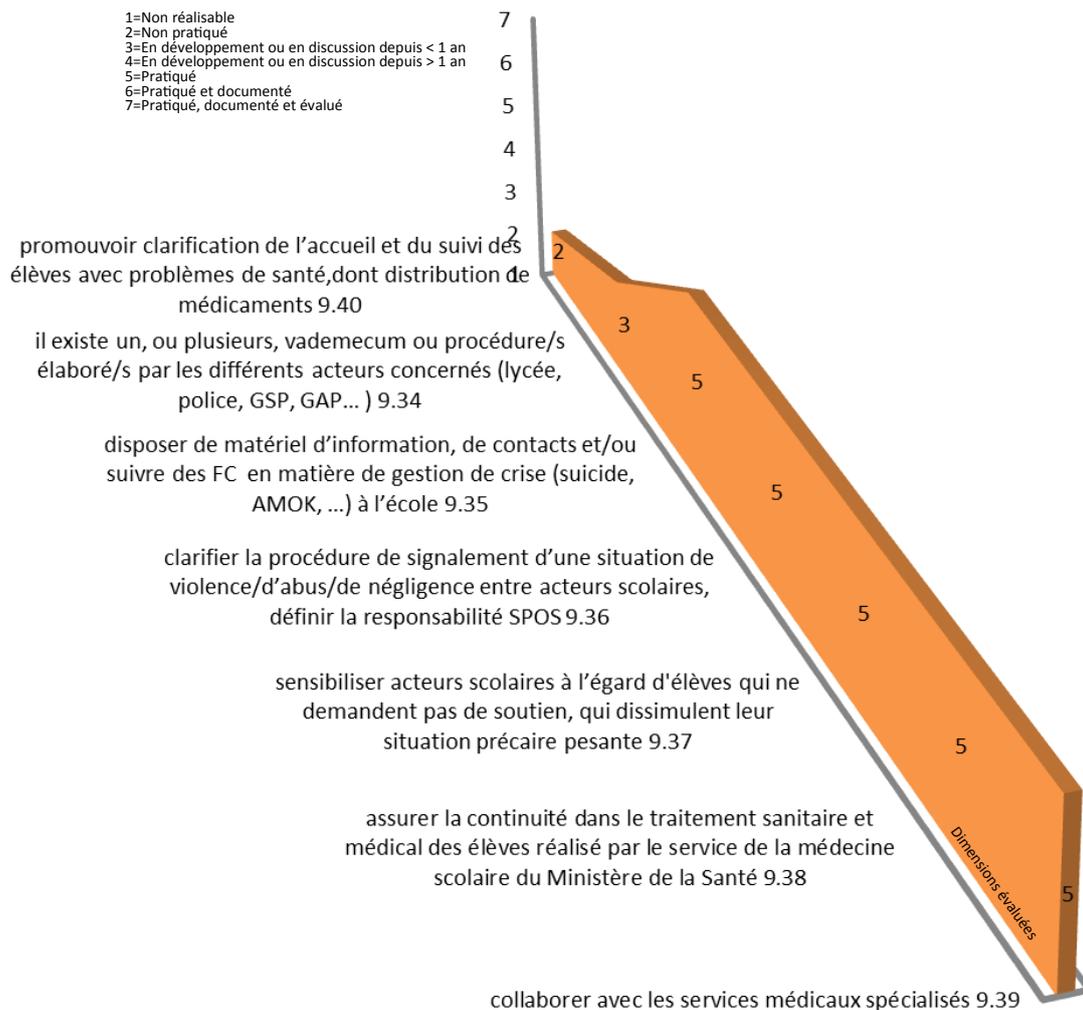
En effet, la rédaction des dossiers d'élèves et des autres documents du SPOS gagnerait en lisibilité et facilité si elle était totalement standardisée.

Le recours à un gestionnaire électronique des dossiers/consultations allègerait la charge de travail et faciliterait la production des statistiques annuelles.

Enfin, il serait productif que les membres du SPOS puissent s'entretenir régulièrement avec un supérieur hiérarchique sur leurs attributions, leur satisfaction au travail, leurs projets professionnels et l'évolution de leur carrière. Cela permettrait de définir précisément leurs missions et tâches respectives et d'adapter éventuellement le cadre de travail.

9. DOMAINE SOCIAL - PRÉCARITÉ DES JEUNES ET AUTRES DÉFIS SOCIÉTAUX

Tendances



Précarité et autres défis sociétaux – sous domaine travail social communautaire (voir annexe pour les autres sous-domaines)

Globalement, les SPOS diffusent efficacement aux régents, élèves et parents les informations sur les aides financières, les aides au logement et les autres subsides possibles (lettres aux parents en plusieurs langues, réunions avec les parents en début d'année).

Les SPOS collaborent avec les différents acteurs de la communauté scolaire et les intervenants professionnels des services externes spécialisés : avec le CEDIES²⁹ pour recevoir des informations sur des déci-

²⁹Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur

sions d'attribution de bourses et les dérogations, avec l'ALJ pour la re-scolarisation et avec d'autres structures d'aide luxembourgeoises ou étrangères.

Pour gérer la gratuité ou la réduction du prix des repas au restaurant scolaire, les SPOS tiennent à jour une liste des élèves nécessiteux et des élèves DPI³⁰.

Tous les SPOS collaborent avec les services médicaux spécialisés, notamment le service de la médecine scolaire du ministère de la Santé.

Les SPOS contribuent à la gestion des crises (suicide, amok, attaque terroriste, etc.) en proposant des formations, en élaborant des procédures et en mettant à disposition du matériel d'information, de référence et/ou de suivi de formations continues.

Concernant la prise en compte des situations de décrochage, de précarité, de besoins spécifiques et d'exclusion, presque tous les SPOS s'engagent à identifier les élèves concernés et à organiser et/ou à contribuer à la recherche de solutions adaptées ; le cas échéant, ils font appel aux commissions compétences (CMPPN³¹, CAR³², CIS³³) et respectent les règles de transmission de données inhérentes au travail en réseau.

Bonnes pratiques

Dans le domaine social, on peut distinguer plusieurs bonnes pratiques :

- travail en réseau interne au lycée (équipe SPOS, concertation avec les groupes de projet du lycée, collaboration avec la direction, etc.) ;
- travail en réseau externe (groupe professionnel autogéré des assistants sociaux, supervision externe, etc.) ;
- Coolness Training systématique pour tous les élèves de 7^e ;
- approche commune de détection (Time Out) ;
- cours du soir pour les élèves nécessiteux ;
- mobilisation afin de s'assurer que tous les élèves, quels que soient les revenus familiaux, participent aux voyages organisés par le lycée (aide financière accordée par la direction ; collaboration avec l'Association des parents d'élèves en vue de sa participation financière ou de son aide à la collecte de fonds).

Recommandations

Idéalement, tous les SPOS devraient disposer d'un vade-mecum élaboré sur mesure par le lycée et décrivant les procédures de signalement d'une situation de violence, d'abus, de négligence ; ils devraient également disposer de documents sur les critères d'octroi d'une aide financière par le fonds social du lycée.

Les SPOS pourraient mener dans les classes supérieures des campagnes d'information sur les aides financières et les aides au logement en cas de situation de détresse.

Le suivi social devrait bénéficier aussi bien aux élèves majeurs que mineurs (mais certains SPOS manquent de ressources humaines).

Il pourrait s'avérer utile d'évaluer le temps investi dans le traitement des demandes de subsides scolaires et d'identifier les besoins du public cible grâce à une vue plus générale et chiffrée. Ce qui permettrait d'adapter à terme les ressources dédiées à l'aide sociale à la jeunesse.

Les SPOS pourraient prendre contact avec l'ORK – Ombuds-Comité pour les droits de l'enfant afin d'obtenir des supports (brochures ou posters) pour promouvoir les droits de l'enfant au sein du lycée.

³⁰Demandeurs de protection internationale

³¹Commission médico-psycho-pédagogique nationale

³²Commission des aménagements raisonnables

³³Commission d'inclusion scolaire

2016 - 2017 : VERS UNE APPROCHE SCOLAIRE GLOBALE

De l'exercice de leurs pratiques 2015 -2016, les SPOS et le CPOS retiennent un certain nombre de recommandations.

Dans le travail de consultation et accompagnement, la généralisation dans toutes les équipes d'un **fichier/base de données commun/e** répertoriant toutes les demandes et toutes les consultations devient plus que jamais incontournable.

La prévention gagnera en efficacité et durabilité, si au sein de chaque lycée interventions et actions sont pensées comme parties d'un **programme général cohérent** porté par l'ensemble de la communauté scolaire. Côté décrochage scolaire, en identifier les causes profondes permettra d'agir en amont et de donner plus de place à la **prévention primaire**.

L'orientation relèvera bientôt des nouvelles **cellules d'orientation**. L'expérience des SPOS les amène déjà à vouloir privilégier une **démarche élaborée et documentée**, portée par des équipes formées.

La **collaboration entre SPOS** est très appréciée et pourrait se structurer et se généraliser; celle avec les parents reste une priorité. À l'avenir, CPOS et **IFEN** devront se rapprocher, la formation continue jouant un rôle clé dans la **qualité** du travail psycho-socio-éducatif. Une qualité qui progressera grâce à une **documentation** et une **évaluation** systématiques des interventions, davantage de **mutualisation des outils**, des **rôles** bien définis, des entretiens d'évaluation avec un supérieur hiérarchique, etc.

Les SPOS contribueront d'autant mieux au développement de l'école qu'ils travailleront de concert **avec les directions** et les autres instances des lycées.

Une **communication réfléchie et planifiée** aurait l'avantage de conférer plus de visibilité à l'action des SPOS-CPOS au sein des lycées, où les enseignants doivent être particulièrement ciblés. La pertinence de davantage de visibilité dans le grand public reste à étudier.

Le travail administratif a encore de la marge pour se **rationaliser**, en mettant à profit les outils de gestion électroniques.

Les actions dans le domaine « intervention de crise » seraient aussi plus efficaces si davantage adossées à des **guides pratiques**, élaborés selon des guidelines nationales et définissant une démarche sur mesure pour chaque lycée ; ces guides devraient être disponibles pour tous les collaborateurs de l'équipe.

Le bien-être et l'avenir des jeunes : l'affaire de tous

Plus généralement, le travail psycho-socio-éducatif d'aujourd'hui et de demain s'enrichit de l'approche scolaire globale (whole-school approach), qui mène tous les acteurs d'une communauté scolaire à se sentir concernés par la santé, le bien-être et l'épanouissement des jeunes, à titres individuel et collectif. Comme en témoignent la création des cellules de développement scolaire, les groupes de travail pluridisciplinaires et les projets pédagogiques transversaux, cette approche gagne du terrain. Ce nouveau paradigme va de pair avec le développement de la psychologie positive³⁴, laquelle s'intéresse à la santé et au bien-être, à ce qui rend les humains résilients, heureux, optimistes, plutôt qu'aux sources des psychopathologies.

La prévention dite tertiaire va bénéficier de la spécialisation prévue par les réformes structurelles en cours (cellules d'orientation, futurs centres de compétences³⁵) ; il est à souhaiter que les responsables de la mise en œuvre de ces réformes et de ces centres sauront s'appuyer sur l'expertise existante au sein des SPOS- CPOS. Ceux-ci concentrent en effet un vivier d'une richesse unique en Europe : aucun autre pays ne peut aligner autant de personnes qualifiées actives sur le terrain de l'école. Sachons en tirer le meilleur profit pour nos élèves !

³⁴La psychologie positive, c'est « l'étude des conditions et processus qui contribuent à l'épanouissement ou au fonctionnement optimal des individus, des groupes et des institutions », Gable S.L & Haidt J. (2005). What (and why) is positive psychology ?, Review of General Psychology, 9 (2), 103-110.

³⁵Voir <http://www.men.public.lu/fr/actualites/articles/communiqués-conference-presse/2017/02/02-dispositif-eleves-a-besoins/index.html>

ANNEXE

Grille d'auto-évaluation

Extrait des consignes juillet 2016

« Pour chaque dimension évaluée, c'est-à-dire pour chaque objectif qui se réfère soit à un processus, à une méthode, à un résultat ou à une approche, indiquez son degré d'atteinte en utilisant la codification suivante :

- Non réalisable = 1
- Non pratiqué = 2
- En développement ou en discussion depuis < 1 an = 3
- En développement ou en discussion depuis > 1 an = 4
- Pratiqué = 5
- Pratiqué et documenté =6
- Pratiqué, documenté et évalué =7

Dans le tableau suivant se trouvent énumérés les 9 (!) domaines d'activité et les principales dimensions y relatives.

Le domaine 9.Précarité et autres défis sociétaux contient désormais des objectifs standards.

Les dimensions précédées d'un **Ⓟ** et rédigées en orange bold sont prioritaires pour l'année indiquée.

Ce qui rédigées en italiques correspondent à des adaptations de 2016.

Le domaine **Information** est intégré au domaine Relations publiques qui s'appelle désormais **Communication (interne et externe au lycée)**. »

Illustration de la grille d'auto-évaluation par le domaine 9 « Précarité des jeunes et autres défis sociétaux ».

9. DOMAINE SOCIAL - PRÉCARITÉ DES JEUNES ET AUTRES DÉFIS SOCIÉTAUX³⁶

AIDE SOCIALE POUR JEUNES EN GRANDES DIFFICULTÉS	
1. Nous nous donnons tous les moyens pour atteindre les élèves nécessiteux et leur famille afin de les informer, discrètement, de leurs droits et des modalités d'obtention des aides financières :	
2. - lettre aux parents en plusieurs langues	
3. - information au régent	
4. - réunion de parents en début d'année	
5. - l'information diffusée à tous les élèves du lycée.	
6. Nous nous référons au vademécum du CPOS qui définit les procédures et critères d'attribution des subsides, y compris pour les cas particuliers.	

³⁶Dans la volonté de donner au travail social, avec ses implications institutionnelles et politiques, la visibilité qu'il mérite, un 10ème domaine introduit en 2013 (rapport global qualité 2012/13), a pour but de documenter les objectifs et les mesures du travail CPOS et SPOS relatifs à la précarité des jeunes ainsi qu'à d'autres défis sociétaux. Les présentes rubriques et formulations d'objectifs sont introduites en juillet 2016 en phase pilote : toutes les suggestions de modifications pour ce domaine sont bienvenues au courant de l'année 2016-2017.

7. Aide pour frais de repas	
8. Nous gérons les inscriptions des élèves ayant droit au repas gratuit et/ou au repas à 1 Euro.	
9. Nous mettons la liste régulièrement à jour (trimestriellement).	
10. Nous évaluons l'usage qui est fait de cette aide.	
11. Aide financière pour frais et équipement voyage scolaire (et/ou matériel scolaire)	
(ensemble avec 11) Nous veillons à ce que tout élève, quels que soient les revenus familiaux, participe aux classes de neige et voyages d'études organisés par le lycée.	
12. Nous assurons qu'un budget existe pour ces aides (budget lycée ou asbl liée au lycée p.ex.) et définissons des critères d'octroi (p.ex. en référence au barème pour le calcul de l'indice social pour les subsides).	
13. Nous nous engageons pour la création d'un système transparent, homogène et contrôlé de gestion des sommes modestes attribuées par donation, association de parents, et par diverses recettes de distributeurs dans les établissements scolaires. Ces sommes sont destinées à assurer de menus secours urgents aux élèves nécessiteux.	
14. Nous sensibilisons et informons les enseignants de cette possibilité d'aide afin qu'ils puissent reconnaître les situations concernées, car les familles ne s'auto-déclarent pas toujours.	
15. Nous évaluons et documentons annuellement l'adéquation entre les barèmes d'attribution en cours et l'évolution du coût de la vie et des salaires, afin de pouvoir en informer décideurs et législateurs.	
16. Nous développons une approche commune (SPOS et reste de la communauté scolaire) de détection préventive des élèves en difficultés.	
AIDE AU LOGEMENT ET SUIVIS SOCIAUX POUR ÉLÈVES MAJEURS	
Nous soutenons les élèves adultes vivant ou souhaitant vivre seuls, de manière à ce que leur situation quotidienne fasse le moins possible obstacle à leur scolarité. Ceci en :	
17. introduisant des demandes de logements sociaux aux Foyers et Asbl compétents.	
18. conseillant le jeune adulte sur l'exécution des démarches en matière de prestations familiales, protection internationale, conseil juridique, secours financiers des offices sociaux et/ou de surendettement.	
19. réalisant des visites à domicile	
20. accordant des avances ou paiement à crédit sur frais pour matériel scolaire ou vêtements et équipements spéciaux	
21. en organisant la gratuité du repas au restaurant scolaire	
INCLUSION – PRISE EN COMPTE DE SITUATIONS DE DÉCROCHAGE, DE PRÉCARITÉ, DE BESOINS SPÉCIFIQUES ET D'EXCLUSION	
Nous veillons à ce que chaque jeune, quel qu'il soit, voit ses droits d'élève et de personne respectés, ses besoins satisfaits et qu'il puisse se sentir appartenir à la communauté scolaire. Nous prêtons une attention particulière aux enfants qui se trouvent dans les situations de vie, telles que :	
22. Réfugié et en particulier mineur non accompagné	
23. Nous faisons en sorte que ces jeunes détiennent une autorisation du MAE lors d'une excursion scolaire à l'étranger et qu'ils bénéficient d'une prise en charge des frais de voyage par l'OLAI.	
24. Demandeur de protection internationale (DPI)	

25. En sus de l'accompagnement individuel des jeunes concernés, nous promovons une clarification des critères (durée de la scolarisation au Luxembourg) et conditions (droits et ressources définis) de maintien scolaire des demandeurs de protection internationale déboutés.	
26. Nous recherchons des solutions pour assurer un soutien matériel (p.ex. acquisition de livres scolaires, vêtements sportifs, sacs à dos, ..) complémentaire aux aides officielles e. a. du MENJE et de l'OLAI.	
27. Nous nous engageons pour la création d'un système transparent, homogène et contrôlé de gestion des sommes modestes attribuées par donation, association de parents, et par diverses recettes de distributeurs dans les établissements scolaires. Ces sommes sont destinées à assurer de menus secours urgents aux élèves nécessiteux.	
28. Porteur de handicap, d'un problème de santé grave, ou ayant un besoin particulier/spécifique	
29. Nous identifions les concernés, organisons et/ou contribuons à la recherche commune de solutions adaptées, passons le cas échéant par les commissions compétentes (CMPPN, CAR,CIS) et respectons les règles de transmission de données inhérentes au travail en réseau.	
30. Maternité	
31. Transgenre	
32. Nous collaborons avec le CPOS et/ou l'asbl Intersex & Transgender.	
33. Nous informons, par voie administrative, mais aussi par des communications professionnelles, différents publics et interlocuteurs sur la situation des élèves dans notre lycée, leurs besoins, leurs vécus et aussi sur les dispositifs en place et manquants.	
TRAVAIL SOCIAL AVEC LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE³⁷	
Nous utilisons la méthode du croisement des savoirs/regards ou encore les alliances éducatives comme un moyen d'amélioration du travail social avec la communauté scolaire, c'est-à-dire pour le développement d'une approche cohérente de soutien moral et matériel de l'élève.	
35. Nous contribuons, en amont et en aval, à la meilleure gestion possible de situation de crise (deuil, suicide, amok, attaque extérieure, acte de radicalisation, arrestation, ...)	
36. Il existe un, ou plusieurs, vademecum ou procédure/s élaboré/s par les différents acteurs concernés (lycée, police, GSP, GAP...)	
37. Nous disposons de matériel d'information (dépliant suicide de la plateforme nationale, présentation de la PGD sur l'Amok), de références (Offres GSP, GAP, OMEGA 90, PGD) et/ou avons suivis des formations continues (ex. : FC du CPOS-GAP ou du GSP) en matière de gestion de crise à l'école.	
38. La procédure de signalement d'une situation de violence/d'abus/de négligence est clarifiée entre les différents acteurs de la communauté scolaire, et la responsabilité qui incombe au SPOS, voir à ses membres respectifs, est définie.	
39. Nous sensibilisons et mobilisons tous les acteurs scolaires (l'entièreté du corps enseignant, directions, parents) à porter une attention particulière à l'égard les élèves qui ne se portent pas demandeurs de soutien, qui cachent leurs problèmes de précarité et qui vivent un mal-être dissimulé, mais grave.	

³⁷ Proposition de définition : amélioration du climat de cohésion et de solidarité au lycée, dynamisation de la communauté scolaire autour de thèmes portant atteinte à l'inclusion scolaire et sociale, sensibilisation des acteurs (cf. aussi domaines 2 et 6) et une amélioration des procédures.

40. Nous assurons la continuité dans le traitement sanitaire et médical des élèves, traitement essentiellement réalisé par le service de la médecine scolaire du Ministère de la Santé.	
41. Nous collaborons avec les services médicaux spécialisés.	
Nous promouvons une clarification de l'accueil et du suivi des élèves avec problèmes de santé, y compris la distribution de médicaments.	
Autres pratiques :	
.....	

FICHE DE CONCLUSION - 9 DOMAINE SOCIAL -
PRÉCARITÉ DES JEUNES ET AUTRES DÉFIS

Nos points forts	Nos points à développer
Commentaires/documents de références :	Commentaires/documents de références :

Nos objectifs qui en découlent pour l'année prochaine :

Objectifs :

Mesures :

Objectifs :

Mesures :

Objectifs :

Mesures :

LISTE DES ABRÉVIATIONS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

ADHS : Aufmerksamkeits-Defizit-Hyperaktivitäts-Störung
AL : Athénée de Luxembourg
ALJ : Action locale pour jeunes
ALR : Atert-Lycée Redange
CAR : Commission des aménagements raisonnables
CDI : Centre de Documentation et d'Information
CDS : Cellule de développement scolaire
CEDIES : Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur
CEREQ : Centre d'Études et de Recherche sur les Qualifications
CIS : Commission d'inclusion scolaire
CLIJA : Classe d'intégration jeunes adultes
CMS : Centre Médico-Sociaux
CPAS : Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires
CPOS : Centre de psychologie et d'orientation scolaires
DYS : Dyslexie, Dysorthographe, Dyscalculie, Dysphasie, Dyspraxie
E2C : École de la deuxième chance
ECG : École de Commerce et de Gestion
ELGPN : European Life Long Guidance Policy Network
EPF : École Privée Fieldgen
EPMC : Lycée technique Privé Marie-Consolatrice
EPNDL : École privée Notre-Dame Sainte-Sophie Luxembourg
EPSA : École privée Sainte-Anne
EQAVET : European Quality Assurance in Vocational Education and Training
ES : Enseignement secondaire
EST : Enseignement secondaire technique
GAP : Groupe d'accompagnement psychologique en milieu scolaire
GPSI : Groupe de Prévention et de Sensibilisation à l'Interculturalité
GT : Groupe de Travail
IFEN : Institut de formation de l'Éducation nationale
IPDM : Classes d'insertion professionnelle divers métiers
LAM : Lycée des Arts et Métiers (site Limpersberg, site Dommeldange)
LAML : Lycée Aline Mayrisch Luxembourg
LBV : Lycée Bel-Val
LCD : Lycée Classique de Diekirch
LCE : Lycée Classique d'Echternach
LEM : Lycée Ermesinde
LGE : Lycée de Garçons Esch/Alzette
LGL : Lycée de Garçons Luxembourg
LHCE : Lycée Hubert Clément Esch/Alzette
LJBM : Lycée Josy Barthel Mamer
LLJ : Lënster Lycée Jonglënster
LML : Lycée Michel Lucius
LMRL : Lycée Michel-Rodange Luxembourg
LN : Lycée du Nord
LNB : Lycée Nic-Biever (Dudelange)
LRS : Lese-Rechtschreibschwäche

LRSL : Lycée Robert-Schuman Luxembourg
LTA : Lycée Technique Agricole
LTB : Lycée Technique de Bonnevoie
LTC : Lycée Technique du Centre
LTE : Lycée Technique d'Esch/Alzette
LEtt : Lycée Technique Ettelbruck
LTHAH : Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck
LTL : Lycée Technique de Lallange
LTMA : Lycée Technique Mathias Adam
LTPem : Lycée Technique Privé Émile Metz
LTPES : Lycée Technique Pour Professions Éducatives et Sociales
LTPS : Lycée Technique Pour Professions de Santé
LUCET : Luxembourg Center for Educational Testing
MENJE : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
MO : Maison de l'orientation
MProJ : Mentoring Professionnel pour Jeunes
NOSL : Nordstadlycée
ORK : Ombuds Comité fir d'Rechter vum Kand
PAS : Plateforme Accrochage Scolaire
SCAS : Service central d'assistance sociale
SCRIPT : Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques
SDIP : Service de Détection et d'Intervention Précoce
SLL : Sportlycée Lëtzebuerg
SLP : Schengen Lyzeum Perl
SPAS : Service psycho-social et d'accompagnement scolaires
SPOS : Service de psychologie et d'orientation scolaires
SSE : Service Socio-éducatif
TITA : Team cooperation to fight early school leaving, Training, Innovative Tools and Actions

Comité de lecture / rédaction

Claire Russon, Alice Stoffel, Georgette Grein, Marianne Gallo,
Jean-Paul Schaaf, Sarah Schildgen, Christine Küntzinger
Relecture : Jeannot Ferres, Antoinette Thill-Rollinger, Martine Kleinberg
Mise en page : Marie Midolo

Publication : Centre de Ressources du CPOS, Luxembourg, 2017

Centre de psychologie et d'orientation scolaires
58 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg
2477-5910



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Centre de psychologie
et d'orientation scolaires

PARTENAIRE DE LA

